

Rapport d'activités 2024



TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	2
MISSION 1 : Coordonner et soutenir le développement pédagogique et la gestion administrative des centres	4
1.1. Soutenir les opérateurs CISP.....	4
1.2. Reconnaître et valoriser la formation des stagiaires	7
1.3. Développer le numérique.....	11
1.4. Soutenir la cohérence sectorielle et apporter un soutien pédagogique aux centres	14
MISSION 2 : Représenter le secteur	16
2.1. Représenter le secteur au niveau des instances régionales compétentes en matière de formation	16
2.2. Représenter le secteur au niveau des instances communautaires compétentes en matière de formation	29
2.3. Représenter le secteur dans les instances de concertation sociale	31
MISSION 3 : Renforcer la coopération des centres au niveau sous-régional	33
3.1. Plateformes sous-régionales CISP, Instances bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi et Commissions sous-régionales de concertation	33
3.2. Les actions des plateformes	34
3.3. Les actions dans les IBEFE.....	35
3.4. Les actions dans les CSRC	36
MISSION 4 : Affecter du personnel dans le cadre du dispositif CdM/CDM.....	38
4.1. Comité de Pilotage opérationnel du dispositif multipartenarial d’Orientation tout au long de la vie (OTLAV)	39
4.2. Le travail des conseillers CdM/CDM	40
4.3. Liens entre l’Interfédé, le secteur CISP et les conseillers CdM/CDM.....	41
MISSION 5 : Coordonner l’offre et les besoins de formation du personnel des centres et du personnel affecté dans le cadre du dispositif CdM/CDM.....	43
5.1. Les enjeux et les défis	43
5.2. Regards sur les actions	43
5.3. L’éclairage des chiffres	46
MISSION 6 : Analyser l’évolution de l’offre de formation des centres et du public concerné	49
6.1. Analyses relatives aux stagiaires des CISP 2021-2022	49
6.2. Infographie des chiffres-clés du secteur des CISP en 2022	50
6.3. Étude AMAC – Abandon, Mobilisation et Accroche des stagiaires en CISP	50

6.4. Présentation de l'étude RASta.....	51
6.5. Monitoring des heures réalisées dans les CISP.....	51
6.6. Analyse des (ré)agréments 2024.....	52
6.7. Correspondances des nomenclatures CEDEFOP-ROME3 COMPETENT.....	52
6.8. Veille politique et analyses stratégiques.....	53
MISSION 7 : Participer à l'élaboration de référentiels de formation dans le cadre des travaux menés par le SFMQ.....	54
7.1. Contribuer aux productions du SFMQ en lien avec les réalités des centres et des stagiaires.....	54
MISSION 8 : Coordonner et soutenir l'élaboration de référentiels de formation (hors SFMQ) et la conception des outils méthodologiques ou pédagogiques.....	55
8.1. Participer à l'élaboration de référentiels de formation pertinents et soutenir le déploiement de la méthodologie référentielle dans le secteur en cohérence avec la réalité des centres.....	55
MISSION TRANSVERSALE : Assurer la gestion de la communication de l'Interfédé et du secteur CISP.....	56
ANNEXES.....	71
Le personnel de l'Interfédé.....	71
L'Assemblée générale et l'Organe d'administration de l'Interfédé.....	73
Les représentants des Plateformes CISP, des Instances bassins EFE et des Commissions sous-régionales de concertation.....	74

Contrairement à nos habitudes nous n'avons pas adopté l'écriture inclusive pour ce rapport d'activités, dans un objectif de concision.

MISSION 1 : Coordonner et soutenir le développement pédagogique et la gestion administrative des centres



1.1. Soutenir les opérateurs CISP

L'Interfédé, en étroite collaboration avec les cinq fédérations qui la composent¹, accompagne l'ensemble des centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP) dans la réalisation de leurs actions, qu'elles soient sociopédagogiques, administratives, juridiques ou financières.

Les fédérations constituent les relais auprès des 157 opérateurs CISP agréés en 2024 et les accompagnent, au travers d'une relation de travail de proximité, dans la réalisation de leurs actions et leurs projets. Pour réaliser ce soutien aux CISP, les fédérations mettent en œuvre diverses modalités :

- L'organisation de réunions et de groupes de travail sur des thèmes variés tels que la gestion des stagiaires, l'implémentation de nouvelles législations, les problématiques pédagogiques, etc. ;
- Le partage d'outils et de pratiques ;
- La diffusion d'une newsletter au gré de l'actualité politique, pédagogique ou juridique ;
- L'organisation d'événements suscitant réflexions ou questionnements sur des thématiques opérationnelles ou stratégiques liées au secteur ;
- Un appui au quotidien pour répondre aux nombreuses interpellations des centres : conseil, information, accompagnement ;
- Des visites sur le terrain pour un accompagnement individualisé et spécifique ;
- La rédaction de notes circonstanciées sur tout sujet relatif à l'activité des CISP ;
- La mise en place de formations et d'animations ;
- L'opérationnalisation de projets particuliers.

Accompagnement sur des thématiques spécifiques à 2024

L'année 2024 a été marquée par une activité intense dans le secteur des CISP.

Dans le cadre des actions du Plan de relance, les fédérations ont accompagné les CISP dans la dernière ligne droite des projets qu'ils ont déposés et obtenus : « **renforcement des compétences** », « **accompagnement psychosocial** » et « **label qualité** ». Ainsi, elles les ont accompagnés dans leurs relations avec les partenaires, dans les étapes à mener, mais aussi dans les comités d'accompagnement de ces projets. Ce suivi des membres permet également de relayer l'information et de mutualiser les points d'attention au sein de l'Interfédé.

¹ AID – Action intégrée de développement ; ALEAP – Association libre soutenant l'émancipation, les apprentissages et la professionnalisation ; CAIPS – Concertation des ateliers d'insertion professionnelle et sociale ; Lire et Écrire en Wallonie ; UNESSA – Fédération de l'accueil, l'accompagnement, l'aide et les soins aux personnes.

Sur le **plan pédagogique**, les fédérations ont accompagné les centres sur différentes thématiques comme : les parcours individualisés de formation de stagiaires, les plans de formation continue des travailleurs, le projet post-formation, la Péda Tech CISP ([voir infra – mission 1.3](#)), l'approche par le genre et la diversité en formation ou encore l'accompagnement par l'art et la ludopédagogie, la création d'outils pédagogiques, les spécificités des filières orientation, l'accompagnement à la mise en œuvre des nouvelles filières, etc.

En parallèle, les fédérations ont continué à accompagner les centres dans le **développement de projets alternatifs/connexes à l'activité CISP et/ou innovants**. Par exemple, la fédération ALEAP a accompagné six CISP dans le projet Climate Voices pour réfléchir aux enjeux du changement climatique et développer des outils pédagogiques pour sensibiliser stagiaires et équipes. Un autre exemple sont les projets européens ACTION et NEXT STEP4SFC portés par la fédération AID qui ont touché à leur fin en livrant des outils au service du renforcement des centres sur les questions d'une part de savoirs faire comportementaux en situation de travail et d'autre part en matière de support à l'insertion vers et dans le travail. Le projet wallon IBIS a lui permis d'approfondir les questions liées à l'éco-construction via notamment le développement de ressources pédagogiques destinées aux formateurs et aux stagiaires.

L'investissement dans la recherche et le développement pédagogique, au départ des réalités et des besoins des centres, ancrés dans leurs réalités pédagogiques et sociales du quotidien, reste une priorité pour plusieurs fédérations qui investissent aussi dans des projets européens dans lesquels les centres sont impliqués.

Accompagnement structurel

Au-delà de ces spécificités 2024, les fédérations ont poursuivi leurs projets habituels et le travail d'accompagnement et de développement structurel des centres : **réponses aux questions et accompagnement des centres dans les matières pédagogiques, administratives, économiques, sociales, sectorielles, juridiques et législatives**.

Les fédérations ont accompagné et formé les équipes de centres demandeurs sur des thématiques diverses telles que l'implémentation d'une politique concertée de formation, les référentiels, les pratiques d'accompagnement des stagiaires, les stratégies de communication et de recrutement, etc. Elles ont également **répondu aux nombreuses questions** de leurs affiliés concernant à titre d'exemple les reconductions d'agréments, l'accroche des stagiaires, la formation à distance, la problématique des exclusions bancaires, les appels à projets (AAP Forem vers l'emploi, AAP Forem santé mentale, FSE+, AAP liés au Plan de relance accompagnement psychosocial, parcours de renforcement des compétences, qualité...), les accords du non-marchand wallons, l'appel à candidature Maribel social, réforme de la législation article 60, etc.

Les fédérations proposent aussi certains services mutualisés à leurs affiliés. Elles leur offrent par exemple un **soutien technique via une base de données pour faciliter la gestion administrative des stagiaires** et fournir au SPW les données demandées dans les rapports d'activités. Diverses modifications techniques et l'accompagnement à l'implémentation de celles-ci ont été réalisés pour que les centres puissent répondre à leurs obligations administratives.

Certaines fédérations proposent également des services mutualisés notamment au niveau du secrétariat social, des banques (ou via une trésorerie commune), des assurances ou visant à apporter un soutien aux travailleurs sociaux des CISP sur les questions sociojuridiques qui leur sont posées par les stagiaires,

De plus, certaines fédérations ont également accompagné leurs affiliés dans la réflexion et les travaux autour de la numérisation des outils pédagogiques ou administratifs.

Certaines fédérations proposent également un accompagnement **préparatoire à l'inspection sociale**. Ce travail vise à améliorer la qualité de la tenue des dossiers administratifs des stagiaires, de la gestion de leurs présences et de la conformité générale les concernant en matière par exemple de respect des conditions d'agrément (règlement d'ordre intérieur...).

Par ailleurs, des groupes de travail et des réunions ont été organisés avec les responsables de centres afin de les accompagner **dans leurs missions de GRH et de gestion de leur centre**. Ces groupes se sont réunis à plusieurs reprises en 2024 pour échanger avec les directions autour de l'implémentation des mesures liées aux accords du non-marchand, la plateforme e-procurement relative aux marchés publics, à la modification de la législation sur les jours de vacances et des questions de gestion du personnel.

Notons qu'en 2024, les cinq fédérations ont organisé un ou plusieurs événements (assemblées générales, états généraux, colloques, etc.) qui ont rassemblé les centres autour de thématiques en lien avec les préoccupations du secteur : l'évaluation des publics et des structures, la nouvelle Déclaration de politique régionale ou encore le test d'outils innovants et ludiques centrés sur le parcours des stagiaires.

Implication dans les projets portés par l'Interfédé

De son côté, l'Interfédé a été à l'initiative de la rédaction de nombreux mails, notes, interpellations et analyses sur les divers sujets qui ont traversé l'année 2024 en vue de faciliter leur appropriation par les fédérations et les centres. Les fédérations collaborent activement aux missions qu'elles ont confiées à l'Interfédé et partagent ou mutualisent avec elle leurs initiatives ou leurs projets. L'expérience et l'expertise de chacun sont ainsi mises au service des stagiaires et des travailleurs du secteur.

Dans ce cadre, de nombreux groupes de travail avec les représentants des fédérations ont été organisés. Ainsi, les fédérations participent activement aux **projets portés par l'Interfédé** : participation à divers GT (politique, communication, pédagogique, juridique, analyses et études, numérique, orientation, validation des compétences, etc.), comités de copilotage (COCOPIL) dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie (référentiel, renforcement des compétences et qualité) et instances (Organe d'administration, Organe d'administration pédagogique), comités de rédaction de *L'essor*, réunions/GT avec le Forem, réunions/GT dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme Digistart, etc.

2024 étant aussi une année électorale, les fédérations et l'Interfédé ont travaillé conjointement à la rédaction de **fiches politiques** approfondissant les thématiques prioritaires du **Mémoire du secteur CISP**. En parallèle, les fédérations ont réuni leurs membres afin de débattre des importants changements politiques en cours et d'envisager les démarches et problématiques à développer à la suite de la publication de la Déclaration politique régionale 2024-2029.

Les fédérations ont également été impliquées avec l'Interfédé dans les travaux pilotés par le Forem en lien avec la mise en œuvre de la **réforme de l'accompagnement** des demandeurs d'emploi et la **réforme du contrat de formation professionnelle**. Les fédérations ont informé leurs affiliés et échangé avec eux par rapport aux enjeux et à l'opérationnalisation du dossier unique, de l'espace partenaire et du RIAC/RAFI, de la convention de collaboration... ainsi que par rapport aux nombreuses questions en lien avec l'impact du contrat de formation professionnelle pour les stagiaires en EFT.

Un autre exemple de collaboration fédérations-Interfédé est le **GT Digistart**, deux fédérations ont participé avec l'Interfédé aux consultations avec le Cabinet relatives à la réforme du dispositif et à sa mise en œuvre. Les travaux et le suivi auprès des centres ont porté sur le suivi des nouveaux agréments, les nouvelles modalités pédagogiques, administratives et financières, les questions en lien avec le contrat de formation Forem pour les stagiaires en formation, la mise à jour des documents administratifs sur le site du SPW, le développement d'un outil informatique d'encodage et de gestion des données administratives et des heures stagiaires

Les fédérations ont également travaillé avec les centres autour de la thématique de la **mobilité**. En 2024, elles ont collaboré avec l'Interfédé dans le cadre de la mesure « Passeport Drive » : veille politique, concertation avec le cabinet et le Forem, positionnement politique, etc. ([voir infra – mission 2 p.25](#))

L'Interfédé assure aussi un travail de veille et de recherche documentaire ainsi qu'une mise à jour régulière de son site web par la diffusion d'informations et de documents relevant tant du champ pédagogique que politique ou patronal.

1.2. Reconnaître et valoriser la formation des stagiaires

Au cours de leur formation en CISP, les stagiaires développent de nombreuses compétences. Celles-ci sont identifiées dans une attestation de fin de formation. Néanmoins, les CISP ne sont pas habilités à délivrer une certification officielle reconnue par une autorité publique ; ce qui peut être un frein à la poursuite d'une formation pour les stagiaires, voire pour leur mise à l'emploi. C'est pourquoi, un certain nombre de CISP sont engagés depuis longtemps dans des partenariats, principalement avec des écoles de promotion sociale ou des centres de validation des compétences.

Toutefois, il existe encore trop peu de titres de compétences ou de profils de certification développés pour des qualifications ayant un faible niveau d'autonomie, de responsabilité et de complexité dans la tâche à réaliser (certifications positionnées au niveau 2 voire 3 du Cadre francophone des certifications). Or, ce sont des certifications ciblées par les CISP compte tenu de leur public.

Plan de relance pour la Wallonie - PRW : reconnaissance des acquis de formation en CISP

Pour rappel, entre 2019 et 2021, le SPW Emploi-Formation et l'Interfédé ont participé au projet PARS (Programme d'appui à la réforme structurelle) grâce au soutien de la Commission européenne et de l'OCDE dans le but d'améliorer la reconnaissance des acquis d'apprentissage en CISP pour les personnes peu scolarisées. L'objectif du projet était de faciliter l'insertion socioprofessionnelle de ces publics et de favoriser les passerelles avec d'autres opérateurs.

Les parties prenantes au projet étaient : le SPW Emploi-Formation, l'Interfédé et les cinq fédérations des CISP, le Cabinet de la Ministre régionale de l'Emploi et de la Formation, le Forem, l'IFAPME, l'Enseignement de Promotion sociale (EPS), le Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ), le Consortium de validation des compétences (CVDC) et le Cadre francophone des certifications (CFC).

Sur base du rapport final, le Gouvernement wallon a inclus dans son Plan de relance pour la Wallonie différentes activités dans le cadre d'un nouveau projet intitulé « Reconnaissance des acquis de formation en CISP ». Ces travaux sont menés via l'Interfédé et les fédérations CISP en concertation avec le SPW et le Cabinet de la Ministre régionale de l'Emploi et de la Formation.

Cette nouvelle opportunité permet de renforcer la démarche pour la reconnaissance des acquis des stagiaires en CISP et se décline en trois axes : le développement de la démarche référentielle, le parcours de renforcement des compétences des stagiaires (via notamment la validation des compétences) et l'élaboration d'un label qualité pertinent au sein du secteur CISP.

Pour ce faire, des engagements de chargés de projets ont été réalisés, tant à l'Interfédé que dans les cinq fédérations, dès janvier 2022 et ce jusque fin 2024.

Renforcer la démarche référentielle (Fiche 18 PRW)

En continuité avec les besoins cernés en 2022 pour la démarche référentielle et les actions mises en place en 2023, l'Interfédé a mené à bien en 2024 une série d'actions afin d'améliorer l'utilisation de la démarche référentielle et l'adaptation des référentiels.

Ces dernières se sont structurées sur plusieurs axes :

Renforcer la collaboration aux travaux du SFMQ :

- La relecture d'une série d'études préliminaires (EP) pour les grappes-métier représentées dans notre offre de formation.
- Un soutien et une sollicitation accrue des travailleurs du secteur CISP pour la participation aux Coprofor (celles-ci ayant pour objectif de produire les profils de formation). Afin de soutenir les travailleurs CISP amenés à participer aux COPROFOR, un « guide d'accompagnement à la Coprofor » a été réalisé et est maintenant disponible sur la Péda Tech CISP.

Développer des modules de formation en collaboration avec les fédérations :

- Une matinale sur les référentiels. Celle-ci a été l'occasion pour les participants de découvrir plus amplement le SFMQ, ses buts et ses valeurs, ainsi que de clarifier le paysage des référentiels (quels sont les référentiels disponibles, auxquels faire appel

et à quelle occasion) et de présenter de nombreux outils utiles dans le cadre d'une démarche de fluidification des parcours de renforcement des compétences.

- Un GT sur l'utilisation de la grille générique des savoirs de base. Lors d'une journée, les participants ont eu l'occasion de découvrir et d'explorer cet outil essentiel dans le cadre des formations de base. Cette grille générique permet aux formateurs de conceptualiser les apprentissages et de nommer de manière plus précise les savoirs de base à mobiliser pour des compétences métiers spécifiques.
- La finalisation du GT Référentiel Agent d'accueil, ainsi que trois GT Référentiel Commis de cuisine ont eu lieu en 2024
- Finalement, deux GEP ont été organisés afin d'offrir aux participants un lieu d'échanges sur les référentiels et les bonnes pratiques de cette démarche. L'objectif principal étant d'alimenter ensemble la réflexion sur les éléments suivants : les besoins relatifs à l'usage des référentiels dans les centres, les freins et les facilitateurs qui jouent sur cette compréhension du paysage référentiel et l'interaction des référentiels avec les pratiques quotidiennes des CISP, notamment pour construire son référentiel de formation/évaluation et le programme de formation qui en découle. Ces GEP ont pour but de réellement accompagner les participants dans la démarche d'appropriation des référentiels et d'offrir des outils pratiques basés sur leurs besoins.

Outiller les CISP à la démarche référentielle via la plateforme Péda Tech CISP :

- Un logigramme sur la formation professionnalisante : le but d'un logigramme est d'orienter la personne vers la ressource ou le type de ressources le plus pertinent en fonction des catégories de filières visées, tout en intégrant notamment une notion de « priorité » du référentiel à choisir.
- Un logigramme sur la formation de base.
- Une présentation regroupant des ressources utiles dans le domaine de l'orientation.
- Un guide de prise en main de la méthodologie référentielle.
- Une présentation regroupant et expliquant le vocabulaire spécifique à la démarche référentielle.
- Un guide sur l'utilisation de la grille générique des savoirs de base en situation professionnelle.

Renforcer la validation des compétences aux premiers niveaux de qualification (Fiche 19 PRW)

- Depuis le démarrage du PRW, la collaboration entre l'Interfédé et le Consortium de la validation des compétences s'est développée à travers différentes actions dans le but de **soutenir et d'accompagner au mieux les CISP et leurs stagiaires vers le dispositif de validation des compétences (VDC)**. Ces actions se sont déclinées à travers des chantiers diversifiés qui ont impliqué les centres dans des réflexions et des échanges collectifs de groupes.
- Voici les principaux chantiers qui se sont déroulés au cours de l'année 2024 :
- Tout au long de l'année, l'Interfédé, en coanimation avec les fédérations, a continué à organiser des **Groupes d'échanges et de pratiques (GEP)** réunissant des collaborateurs de terrain aux profils hétérogènes. Trois GEP ont été organisés en 2024, notamment **pour approfondir le travail d'accompagnement des stagiaires vers le dispositif.**

Les groupes se sont composés des mêmes collaborateurs CISP de terrain issus des GEP 2023 avec la sortie et l'entrée de quelques nouveaux membres. Ces groupes ont eu pour objectif d'évaluer et de créer de nouveaux outils, utiles en amont de la VDC pour les stagiaires et donc bénéfiques pour leur accompagnement vers les épreuves. Plusieurs outils se retrouvent directement sur la Péda Tech CISP, dans la section « Outils pédagogiques » du catalogue, au sein de la rubrique « Validation des compétences ». Une sous-rubrique est spécialement dédiée aux productions qui sont consultables et téléchargeables.

- Toujours au cours de cette année, l'Interfédé, en collaboration avec l'UNESSA, a **valorisé les expériences des candidats à la VDC issus des CISP à travers la publication de plusieurs podcasts**. Les anciens stagiaires, candidats ayant passé et réussi une VDC, ont témoigné de leurs parcours en CISP et vers la validation des compétences avec enthousiasme. Ces podcasts permettent de visibiliser des expériences hétérogènes et positives ([voir infra – mission transversale communication](#)).
- L'Interfédé et la fédération Lire et Écrire ont décidé de mener davantage d'actions dans le but d'**impliquer le public ALPHA/FLE dans les réflexions liées à leur accès au dispositif VDC**. Un groupe de travail a été organisé, et ses membres ont formulé une série de pistes d'amélioration et de réflexion visant à prendre en compte les difficultés de ce public dans le dispositif VDC. Par la suite, ces pistes ont été présentées aux équipes du CVDC lors d'une matinée de sensibilisation pour discuter et échanger autour de ces éléments.
- Enfin, une **visite d'un centre de validation des compétences** a été organisée en collaboration entre l'Interfédé, le CVDC et le Centre VDC de l'EPS de Sambreville, qui dispense les épreuves pour le titre de compétences de Technicien PC & Réseau. La visite avait pour objectif de permettre aux CISP participants de découvrir le dispositif VDC dans sa globalité, de pouvoir explorer les lieux d'une épreuve pour comprendre le déroulement du processus, ainsi que d'envisager comment il est possible de collaborer avec un centre VDC.

Élaborer un label qualité pertinent au sein du secteur CISP (Fiche 20 PRW)

Dans ses recommandations, l'OCDE a encouragé la création d'un label pour la promotion et l'amélioration continue de la qualité et le renforcement de la confiance entre opérateurs de formation. Le PRW a délégué la mission de créer ce label au secteur. L'Interfédé a eu la charge d'en coordonner les travaux jusqu'en fin 2024.

En 2022, en collaboration avec les différentes fédérations, nous avons organisé des groupes de travail afin de coconstruire un cadre de référence et un cadre qualité communs et partagés en CISP.

En 2023, suite au lancement de l'appel à projets « Label qualité en CISP », 26 CISP ont été sélectionnés afin d'expérimenter la première phase du dispositif centré sur l'auto-évaluation. En 2024, la deuxième phase du projet a permis de développer la méthodologie globale du système d'assurance qualité et de définir les balises pour l'évaluation externe et le comité d'attribution du futur Label qualité en CISP.

Les 26 CISP engagés dans la démarche, accompagnés des chargés de projets – des cinq fédérations et de l'Interfédé – ont mené à bien les expérimentations et ont abouti à la production d'un prototype du Guide de la labellisation comprenant :

- La carte d'identité des CISP qui définit les contours et les valeurs défendues par le label.
- Le cadre qualité CISP qui reprend les 6 processus métiers composés de 20 critères qualité et leurs descripteurs à rencontrer en fonction des objectifs spécifiques de chaque CISP selon leur(s) mission(s) (concept modulaire).
- Le guide de la labellisation qui présente les procédures à réaliser afin de se faire labelliser.

Ce prototype permettra de mettre en œuvre un futur label qualité en CISP. À l'heure actuelle, les CISP volontaires peuvent déjà implémenter un dispositif d'amélioration continue en mettant en œuvre la méthodologie jusqu'à l'audit interne. Il sera accessible sur la Péda Tech CISP au plus tard fin mars 2025.

1.3. Développer le numérique

Les compétences numériques sont devenues **indispensables dans notre société**, tant pour l'emploi que pour la vie sociale et culturelle. Elles sont cruciales pour les stagiaires des CISP, non seulement pour acquérir ou renforcer ses compétences, mais aussi pour garantir l'accès aux droits fondamentaux et à la participation sociale.

Les CISP développent ces compétences à travers des filières axées sur les métiers du numérique ou par le développement de compétences numériques de base ou spécifiques à un métier.

Numérique et développement durable : deux axes de la transition !

Le projet Start Digital a permis précédemment de développer une offre de formation numérique pour les travailleurs du secteur CISP et de créer un cadre commun avec le référentiel Digcomp. Le projet FSE+ 2021-2027 « Former pour les défis de demain : numérique et développement durable à l'Interfédé » vise à poursuivre et amplifier ces actions, tout en intégrant la transition verte.

Les activités du projet visent à renforcer les compétences du personnel pédagogique du secteur CISP pour accompagner les transitions numérique et verte dans leurs formations. Elles se déclinent en deux volets :

Digitalisation :

- Identification des besoins en compétences et en formation des professionnels.
- Offre de formation de base pour les travailleurs éloignés ou en fracture numérique.
- Formation des équipes pédagogiques pour intégrer la transition numérique dans leurs offres de formation.
- Développement d'une plateforme d'apprentissage en ligne (LMS) pour les professionnels.
- Veille sur les enjeux d'un numérique éthique et durable.

Développement durable :

- Formation prioritaire dans les filières de la construction et une autre filière à confirmer (secteur vert ou Horeca).
- Identification des nouveaux besoins et sensibilisation aux enjeux de la transition verte pour une intégration dans les filières de formation et les CISP.

En 2024, nous avons construit la plateforme numérique « **Péda Tech CISP** » grâce au travail de notre équipe pédagogique et l'avons lancée officiellement le 3 octobre. Nous avons élaboré avec chaque responsable de projet des outils sur l'orientation socioprofessionnelle, la qualité, la reconnaissance des acquis de formation, le numérique, et proposé des outils pédagogiques existants sous format numérique.

Nous avons proposé à notre secteur des formations en ligne sur les outils *Canva* et *Genially*, ainsi que la formation digitalisée « CISP Quesako » permettant de découvrir notre secteur via une visite virtuelle, un *escape game* ou une ligne du temps interactive. Nous avons également créé le kit de formation « CISP Quesako » pour que chaque membre puisse faire découvrir notre secteur aux nouveaux travailleurs ou aux personnes intéressées.

La plateforme propose des outils pédagogiques numériques dédiés à l'intelligence artificielle, des fiches de formation numérique et l'utilisation d'outils immersifs. La catégorie outils pédagogiques regorge d'outils diversifiés comme des outils d'orientation, d'animation ou des projets réalisés par les fédérations.

Grâce à la collaboration de notre secteur, nous avons créé une bibliothèque mettant en lumière des ressources sectorielles et des articles de recherche sur des thématiques telles que l'autorité bienveillante, le travail en prison ou la motivation de nos stagiaires. La Péda Tech CISP centralise également les référentiels sectoriels, proposant les référentiels métiers du SFMQ et ceux créés par l'Interfédé.

Pour faciliter la formation de nos formateurs, nous avons créé un espace dédié pour chaque formation organisée en présentiel par l'Interfédé, où les participants peuvent retrouver toutes les ressources partagées par les formateurs.

En 2025, nous visons à ajouter des contenus de qualité grâce à la participation de nos fédérations et partenaires, et à faire davantage connaître la Péda Tech CISP.

Projets immersifs : CISP VR et VRTech

En 2024, nous avons créé deux projets immersifs : CISP VR et VRTech. Le projet CISP VR, en collaboration avec trois centres CISP, a permis de développer une simulation en vidéo 360 pour découvrir le métier d'aide-soignante, avec une autre expérience prévue pour les métiers de préparateur boucher. Ce projet vise à faire découvrir la richesse de notre secteur au grand public et à nos futurs stagiaires à travers une expérience immersive unique.

Nous avons également lancé le projet VRTech, permettant aux centres d'emprunter librement quatre casques de réalité virtuelle pour enrichir leurs formations avec des simulations techniques, telles que l'apprentissage des langues, la conduite automobile ou l'entraînement à la réanimation cardiaque. Ce projet vise à développer le catalogue en 2025 pour répondre aux demandes des formateurs et éveiller la curiosité des secteurs nécessitant des outils numériques ludiques pour augmenter la motivation des stagiaires.

Veille numérique et développement durable

Nous avons mis en place une veille numérique pour intégrer des outils novateurs dans nos formations, ciblant des compétences spécifiques comme l'utilisation des outils numériques et l'adoption du cadre de référence Digcomp. Nous avons participé à des salons, colloques et conférences sur les technologies de l'éducation pour rester à la pointe et intégrer de nouvelles approches.

Nous avons soutenu la création et la mise en place de formations, accompagné des CISP dans le développement de leurs compétences numériques et l'adoption de nouvelles technologies de manière sereine. Les formations numériques détaillées dans la mission 5 ont attiré de nouveaux participants au sein de l'Interfédé.



Dans le cadre du développement durable, nous avons partagé les événements marquants wallons concernant la transition durable et la sensibilisation aux énergies renouvelables. Grâce à la collaboration de nos partenaires, nous avons mis en place le projet IBIS, visant à promouvoir les isolants naturels produits en Wallonie. Ce projet inclut une formation intensive de trois jours, soutenue par des experts, permettant aux participants de maîtriser les techniques d'isolation naturelle. Des bourses allant jusqu'à 15 000 € par chantier pédagogique ont été prévues pour mettre en pratique ces compétences. Le projet inclut des webinaires, des candidatures aux bourses et la co-écriture de référentiels pour assurer la pérennité des compétences acquises.



IBIS renforce les compétences des formateurs, des coordinateurs de chantiers et des équipes des CISP, tout en soutenant les demandeurs d'emploi dans le domaine de l'isolation. En développant un modèle pédagogique probant, IBIS aspire à devenir une référence pour d'autres initiatives similaires, contribuant ainsi à des pratiques écologiques et durables en Wallonie.

1.4. Soutenir la cohérence sectorielle et apporter un soutien pédagogique aux centres

L'orientation en CISP

Depuis de nombreuses années, l'Interfédé mène des actions pour alimenter les filières de formation qui proposent de l'orientation socioprofessionnelle à leurs stagiaires comme par exemple, le référentiel de formation et d'évaluation en orientation en CISP (2013), une note précisant les balises pour l'orientation en CISP (2015), l'organisation de GEP orientation et la production de fiches outils qui sont le résultat des échanges au sein des GEP organisés en 2016, 2017, 2018, 2022, 2023 et 2024. [Ces informations se trouvent sur le site de l'Interfédé](#) et seront aussi accessibles pour les professionnels via la Péda Tech CISP.

L'Interfédé est également partenaire du [dispositif Carrefours et Cités des Métiers](#) (CdM/CDM) et participe au dispositif d'Orientation tout au long de la vie (OTLAV). C'est ainsi que depuis mars 2022, grâce aux moyens financiers du PRW – et plus particulièrement de la fiche 15 : Déployer le dispositif d'orientation tout au long de la vie – l'Interfédé compte une responsable de projets pédagogiques orientation au sein de son pôle pédagogique. Des moyens supplémentaires ont été acquis en 2023 au travers du projet FSE+ 2021-2027 « Orientation en CISP - A000441 » qui a pour objectif de soutenir la professionnalisation des acteurs de l'orientation au sein du secteur CISP, en articulation avec le centre de ressources et de compétences en orientation mis en place par FormaForm, et de contribuer à la participation du secteur aux instances des dispositifs OTLAV et CdM/CDM. [Plus d'informations sur le site de l'Interfédé.](#)

2024 a permis de continuer à développer plus largement l'[outilthèque](#) mettant à disposition des CISP de nombreux outils pédagogiques en orientation (livres, revues, outils ludopédagogiques...). Dans ce cadre, des accompagnements gratuits à la prise en main des outils sont aussi proposés. Plusieurs centres ont ainsi pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé.

Comme partenaire du dispositif OTLAV, l'Interfédé participe au GTRCMO (GT référentiel des compétences des métiers de l'orientation). Les métiers de l'orientation sont entendus au sens large, recouvrant une diversité de praticiens de l'orientation. L'objectif de ce travail collégial est de développer un référentiel de compétences et de formation des professionnels de l'orientation. Le travail conséquent réalisé par les membres de ce GT a abouti à la réalisation d'une note qui pourra servir à la poursuite des travaux.

L'Interfédé a participé à des réunions concernant le portail de l'orientation. Un appel à la constitution de sous-groupes de travail a été lancé. L'Interfédé y a répondu favorablement. Les travaux débiteront dès janvier 2025.

L'Interfédé est directement engagée dans des actions visant à assurer la montée en compétences des professionnels de l'orientation du secteur et des partenaires en participant au sein de FormaForm au GT « parcours d'orientation » et au GT « centre de ressources ».

Le GT « parcours d'orientation » a abouti à la production d'une note conjointe FormaForm - Interfédé « Parcours de développement des compétences à l'intention des professionnels de l'orientation ».

L'Interfédéré participe et se fait le relais vers les centres des activités organisées par le Centre de ressources en orientation (CDRO) : café orientation, journée découverte d'outils d'orientation, Inspiralia, Les Estivales, Forma d'Or, réunion des partenaires du CDRO... L'Interfédéré a également participé aux webinaires de FormaForm « Orientation durable : comment accompagner les choix professionnels face aux enjeux écologiques et sociaux ? » et « Les enjeux motivationnels du conseil en orientation ».

L'Interfédéré, en coanimation avec le CEDEG, a également tenu deux ateliers lors de la journée découverte du 7 octobre 2024 et ainsi de partager l'expertise du secteur CISP auprès des partenaires.

Les groupes d'échanges de pratiques (GEP)

Le soutien pédagogique aux centres se mène notamment à travers des GEP qui sont des lieux d'échange, de rencontre, de formation et de production pédagogique permettant à des travailleurs d'une même filière ou ayant une même fonction d'interagir, de produire du savoir ensemble et de s'outiller professionnellement.

En 2024, huit GEP ont été organisés :

- Le GEP Orientation a continué ses travaux (avec le soutien de la fédération ALEAP) dans l'objectif d'expérimenter des outils existants et nouveaux, d'inventorier les ressources et partenariats existants (FormaForm et le dispositif OTLAV entre autres).
- Le GEP Orientation « Découvrez l'Odyssée des métiers » a été animé par CALIF (Coordination d'Associations Liégeoises d'Insertion et de Formation).
- Le GEP Orientation « Découvrez le New Explorama » a permis de (re)découvrir un outil d'orientation largement utilisé par les professionnels des métiers de l'orientation.
- Le GEP Orientation à destination des Conseillers des Carrefours et Cités des Métiers de l'Interfédéré.
- Le GEP Mobilité avec la participation des fédérations CAIPS et ALEAP.
- Le GEP Prison avec la participation de la fédération AID a fait suite au GT sur la formation prison initié en 2023.
- Le GEP Validation des compétences, centré sur l'accompagnement des stagiaires à la validation des compétences.
- Le GEP Outils Référentiels.



MISSION 2 : Représenter le secteur

L'Interfédé constitue une structure au service du secteur, le représente dans toute sa diversité et développe des partenariats pour optimiser l'action des centres en faveur des publics éloignés de l'emploi. Elle est une interface entre les fédérations et leur environnement institutionnel, socio-économique, culturel et politique. Elle est la « parole du secteur » qui se construit sur base de la diversité des sensibilités, des courants et des réalités qui le traversent.

2.1. Représenter le secteur au niveau des instances régionales compétentes en matière de formation

Cabinet du Ministre et Administration de la formation professionnelle

Dans le cadre du décret CISP, l'Interfédé a été redésignée en 2023 comme l'organisme qui coordonne le secteur des CISP. Cette mission lui a été confiée pour une période de six ans, soit jusqu'à fin 2028. Elle se décline en huit missions allant de l'accompagnement des centres, à la coordination de l'offre et des besoins de formation des travailleurs du secteur, en passant par le développement des collaborations sous-régionales, la représentation du secteur, la réalisation d'analyses et d'études ou encore par la participation au dispositif des Carrefours et Cités des Métiers.

L'année 2024 a été une année électorale et nous avons connu un changement de Gouvernement wallon en juin 2024. Dès lors, l'année est quelque peu coupée en deux.

Durant le 1^{er} semestre, nous avons poursuivi nos échanges avec le Cabinet de la Ministre régionale de l'Emploi et de la Formation et l'équipe de l'Administration. Des réunions régulières ont été organisées pour traiter des différents points d'actualité et de suivi des dossiers qui concernent le secteur CISP. Plusieurs chantiers majeurs ont jalonné ce début d'année.

Nous avons ainsi pu traiter des thématiques suivantes :

- La réforme du contrat de formation professionnelle a suscité divers échanges et propositions de la part de l'Interfédé afin de prendre en compte la réalité du travail des EFT.
- Le suivi des nouvelles demandes d'agrément au 1^{er} janvier 2024 (nouveaux centres, nouvelles filières, augmentation des heures)
- La gestion de la baisse de la subvention CISP 2024 suite à l'ajustement budgétaire en juillet (indexation revue à la baisse).
- La question des heures du CISP la Toupie, redistribuées principalement sur plusieurs centres de la région luxembourgeoise.
- La mise en œuvre des projets portés par l'Interfédé dans le cadre du PRW a demandé beaucoup d'énergie et de coordination. L'Interfédé et les fédérations se sont également fortement investies dans le suivi et l'accompagnement des appels à projets liés au renforcement des compétences et de l'accompagnement psychosocial.

- La question de la reconnaissance de formations à distance a été discutée afin de répondre à l'introduction du digital en formation et aux évolutions des méthodologies d'apprentissage.
- L'éligibilité du public Inami en CISP a suscité de nombreux échanges au vu de l'évolution de la convention-cadre entre le Forem et l'Inami. Une circulaire a été rédigée.
- La gouvernance du dispositif multipartenarial Carrefours et Cités des Métiers a aussi été au centre des préoccupations en 2024, et notamment en lien avec la question de l'affectation de personnel au dispositif.

Dès l'annonce d'un nouveau gouvernement et de la nomination de notre ministre de tutelle, nous avons rapidement pris contact afin d'entrer dans le vif du sujet en alertant sur des dossiers en souffrance de règlement de paiements de subventions qui mettaient en péril financier plusieurs centres. Malheureusement, les retards de versements ont perduré jusque fin de l'année et ont été reportés à l'année 2025.

Nous avons aussi sollicité un rendez-vous avec le Ministre P-Y Jeholet pour présenter le secteur des CISP et échanger autour des priorités de la Déclaration de politique régionale wallonne. Cette dernière annonce en effet des changements importants et des réformes à venir qui vont impacter fortement les CISP. Nous nous sommes mis à la disposition du ministre et des membres de son cabinet pour discuter et coconstruire les vastes chantiers qui concernent notre secteur et le public des personnes éloignées de l'emploi. Une première rencontre a eu lieu le 7 novembre mais n'a pas pu aborder les domaines de la DPR ou les orientations envisagées par le ministre pour le paysage de la formation et l'insertion socioprofessionnelle en Wallonie.

Le Plan d'inclusion numérique de tous les Wallons

En mai 2024, l'Interfédé a participé, en tant que partenaire, à une journée de réflexion pour élaborer les prémices du deuxième plan d'inclusion numérique (PIN version 2.0.) organisée par le SPW. L'avis d'impact du Plan d'inclusion numérique wallon réalisé par le Haut Conseil stratégique a été présenté. Les participants ont ensuite fait des recommandations concernant le deuxième Plan d'inclusion numérique afin de soumettre des propositions au Gouvernement wallon. Début 2025, l'Interfédé participera à trois groupes de travail avec pour finalités de :

- mutualiser les expertises et expériences de chaque partie prenante ;
- codévelopper des projets d'actions d'inclusion numérique au bénéfice de nos publics cibles ;
- structurer, amplifier, renforcer le partenariat qui sous-tendra la mise en œuvre des actions.

La mise en œuvre de la réforme Digistart

En suivi du travail de concertation mené entre l'Interfédé, le Cabinet et l'Administration sur l'AGW formation de base au numérique mené en 2023, l'arrêté a été adopté en septembre 2023.

Après avoir travaillé à une proposition de répartition des heures d'agréments Digistart 2024 entre les opérateurs candidats en fonction du budget disponible dans le cadre de [la Commission Digistart](#) du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESEW), 84 opérateurs Digistart (dont 54 ont également un agrément CISP) ont été agréés en janvier 2024.

Suite à la réforme et le passage de PMTIC à Digistart, de nombreuses adaptations ont dû être réalisées sur le plan administratif. Des échanges ont eu lieu avec le Forem concernant les modalités de la mise en œuvre de la réforme Digistart, et notamment l'éligibilité des différentes catégories de stagiaires au contrat F70bis. L'Interfédé et les fédérations ont également travaillé avec le SPW pour adapter les différents documents administratifs (fiche de présence, attestation de suivi...) à la nouvelle législation.

Les accords du non-marchand en Wallonie

En soutien à l'Administration, l'Interfédé assure chaque année le relevé auprès des opérateurs CISP de deux mesures relevant des accords du non-marchand : les heures inconfortables et la délégation syndicale inter-centres. Une fois compilées, les données sont transmises au SPW qui en assure ensuite le suivi auprès des centres pour le versement de leurs subventions y relatives.

Par ailleurs, courant 2024, plusieurs rencontres avec l'Administration ont été organisées pour faciliter l'opérationnalisation des accords et déterminer ensemble des réponses communes aux situations de terrain. En particulier, il s'est agi de faciliter l'application de la mesure RCTT (réduction collective du temps de travail) qui suscitait de nombreuses questions auprès des opérateurs dans son implémentation. Nous avons aussi soutenu l'Administration dans la collecte des données auprès des CISP relatives aux accords dits 2021-2024.

La nouvelle programmation FSE+ 2021-2027

L'Interfédé a déposé deux projets au Fonds social européen ; le premier « [Orientation en CISP](#) » a pour objectif global de soutenir la professionnalisation des acteurs de l'orientation au sein du secteur CISP, en articulation avec le centre de ressources et de compétences en orientation de FormaForm, et de contribuer à la participation du secteur aux instances du dispositif d'orientation tout au long de la vie (OTLAV) et Carrefours et Cités des Métiers.

Le projet « [Former pour les défis de demain : numérique et développement durable à l'Interfédé des CISP](#) » a pour objectif de renforcer les compétences numériques et la conscience écologique des professionnels du secteur CISP. En intégrant le numérique de manière transversale dans les programmes de formation et en sensibilisant aux enjeux de la transition écologique, ce projet vise à réduire la fracture numérique et à favoriser une insertion professionnelle durable, tout en contribuant à la protection de l'environnement. Il se positionne comme une réponse proactive aux défis contemporains. En combinant les compétences numériques avec les enjeux de la transition écologique, il prépare les professionnels et les stagiaires du secteur CISP à un avenir en constante évolution.

Ces projets ont démarré en juillet 2023 et se sont poursuivis en 2024.

Le Plan de relance de la Wallonie

Le Plan de relance de la Wallonie 2022-2024 a produit ses effets en 2022. [Trois fiches actions directement inspirées des recommandations du projet « PARS » ont été introduites dans le Plan](#). Elles portent sur la démarche référentielle, le renforcement des parcours pour les personnes éloignées de l'emploi et un système qualité pour les CISP. L'Interfédé a poursuivi les concertations avec le Cabinet de la Ministre régionale de l'Emploi et de la Formation, en vue de faire évoluer les actions en lien avec les enjeux du secteur et de répondre aux difficultés rencontrées sur le terrain. L'objectif était aussi d'articuler les différents projets entre eux pour plus de cohérence.

Dans ce plan de relance, une fiche liée à l'activité d'orientation a également été initiée en vue d'appuyer et de renforcer l'implication de l'Interfédé dans le cadre du dispositif [OTLAV](#).

Nous pouvons nous réjouir de toutes ces initiatives qui soutiennent le secteur et le développement de ses projets.

Le dispositif d'orientation tout au long de la vie

La mise en œuvre du dispositif OTLAV a été approuvée par le Gouvernement wallon fin 2020. Cette nouvelle dynamique se base sur un ensemble de recommandations stratégiques auxquelles l'Interfédé a pris part en tant que membre du comité de pilotage stratégique. Le dispositif est piloté par les quatre Cabinets ministériels compétents sur le champ de l'orientation en Wallonie, à Bruxelles et en Fédération Wallonie-Bruxelles et coordonné par le Forem.

Les objectifs poursuivis visent prioritairement une meilleure visibilité de l'orientation et une offre de services cohérente et de qualité. Les champs d'action mis en place relèvent de travaux autour d'un référentiel de formation des professionnels de l'orientation, d'un cadastre de l'offre de formation, du déploiement des projets soutenus par le FSE+ 2021-2027 et de la réalisation d'un portail d'informations. Le centre de ressources et de compétences en orientation a été inauguré par FormaForm le 14 avril 2023 et a continué son déploiement en 2024.

La Commission CISP

La Commission CISP est instituée au sein du CESEW.

Il s'agit d'une commission consultative qui est chargée de :

- Remettre un avis sur la modification des catégories de public éligible ;
- Remettre un avis motivé sur les demandes d'agrément ou de renouvellement d'agrément d'un centre ou d'une filière lorsque son avis est sollicité ;
- Remettre un avis motivé sur la suspension ou le retrait d'agrément d'un centre ou d'une filière ;
- Remettre un avis motivé sur la demande de transfert d'une filière ;
- Se réunir à la demande d'un de ses membres qui aurait pris connaissance de faits qui relèvent des infractions ou des manquements aux dispositions du décret, afin d'analyser la situation et d'informer le Gouvernement des faits de la cause.

Au-delà de ces missions décrétales, la Commission est informée et débat également de différents thèmes ou questions d'actualité concernant les CISP.

En 2024, la Commission s'est réunie à deux reprises pour assurer l'examen de dossiers problématiques dans le cadre des réagréments 2025.

La Commission a, par ailleurs, rédigé son rapport d'activités 2023.

Composition de la Commission CISP pour notre secteur

	Membres pour le secteur CISP	
Interfédé (Voix délibérative)	Effectif : Anne-Hélène Lulling	Suppléant : Joël Gilliaux
Fédérations (Voix consultatives)	Effectifs : Eric Albertuccio François Xhaard	Suppléants : Ann Paquet Anne Remacle

La Commission Digistart

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau dispositif Digistart, l'Interfédé est membre de la Commission Digistart du CESEW.

L'installation de la Commission Digistart s'est tenue en mars 2024 et le règlement d'ordre intérieur a été adopté. Les membres ont échangé au sujet des modalités de déploiement du nouveau dispositif. La Commission s'est une seconde fois réunie en novembre 2024 afin d'analyser les nouvelles demandes d'heures des opérateurs pour 2025. La Commission a débattu des situations individuelles des 22 opérateurs concernés par cette demande de révision d'heures en tenant compte :

- du montant sollicité en 2025 par rapport au montant octroyé en 2024 par le Gouvernement ;
- de l'argumentation développée par l'opérateur ;
- de l'équité de traitement à assurer entre opérateurs de la formation numérique de base ;
- d'un différentiel devant rester aussi faible que possible entre les heures sollicitées et la proposition d'octroi ;
- de la capacité estimée (attestée par l'expert pédagogique) de l'opérateur à réaliser les heures supplémentaires au vu du nombre d'implantations, de formateurs et de la qualité pédagogique du projet.

Sur base de l'analyse de ces différents éléments, la Commission a rendu une proposition de révision du nombre d'heures agréées par opérateur au Cabinet du Ministre P-Y Jeholet.

La Commission AIS PEOE

L'Interfédé a également un mandat au sein de la section « Intégration des personnes étrangères » (PEOE) de la Commission Action et intégration sociale (AIS) du CESEW en tant qu'expert associé afin d'enrichir les réflexions menées sur le thème de l'intégration.

Les premières réunions de travail en 2024 ont été consacrées à la rédaction d'avis relatifs aux projets d'AGW concernant l'accueil de jour des personnes sans-abris, les services d'insertion sociale et les relais sociaux. Ces thématiques n'étant pas directement en lien avec les enjeux du secteur, nous avons suivi de plus loin les travaux autour de ces questions.

Durant le deuxième semestre 2024, la CAIS élargie s'est réunie afin d'examiner et de rendre un avis sur le 12^{ème} rapport du Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale. En décembre 2024, une séance a été consacrée à la présentation par le Cabinet du Ministre Y. Coppieters de la note méthodologique relative à la lutte contre la pauvreté, adoptée par le GW le 17 octobre 2024. L'Interfédé a participé à la rédaction du courrier à destination du Ministre Coppieters concernant la note méthodologique et a proposé sa candidature pour participer au groupe thématique sur l'emploi, formation et revenus dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté.

Le Forem

Réunions de concertation Forem – Interfédé

Les réunions de concertation Forem – Interfédé ont lieu tous les trimestres. Ces réunions réunissent la secrétaire générale et la directrice adjointe ainsi que les membres du Bureau de l'Interfédé. Le but de ces rencontres consiste à faire le point sur toute une série de questions et de problèmes qui peuvent émailler les collaborations entre le Forem en tant que service régional de l'emploi et le secteur des CISP.

En 2024, nous avons principalement traité des sujets suivants :

- L'opérationnalisation de la réforme du contrat de formation professionnelle pour les EFT et dans le cadre des parcours multi-opérateurs ;
- L'intervention de l'Interfédé dans la formation des conseillers Forem pour renforcer et améliorer l'adressage des demandeurs d'emploi vers les CISP ;
- Les modalités de la concertation bilatérale CISP-SRO du Forem dans le cadre de la convention de collaboration ;
- L'encodage du retour sur action dans l'espace partenaire ;
- La mise en place des contrats de formation « chapeau » dans le cadre des appels à projets renforcement des compétences ;
- Les difficultés concernant les contrats de formation pour les stagiaires Digistart ;
- Les difficultés dans le cadre de l'appel à projets « Appui aux parcours vers l'emploi » ;
- Le lancement, les principes et les modalités des nouveaux appels à projets Forem « santé mentale » et « Appui aux parcours vers l'emploi » ;

- Les difficultés relatives à la nouvelle convention-cadre Forem – Inami et l'éligibilité des stagiaires Inami en CISP (rédaction d'une note verte relative aux attestations pour le public en incapacité de travail et invalidité dans les CISP en juin 2024).

En parallèle des réunions de concertation trimestrielles, l'Interfédé a rencontré l'administratrice générale et la directrice générale stratégie du Forem à deux reprises en 2024. L'objectif de ces réunions a été de travailler sur une meilleure articulation des offres de formation Forem et CISP, sur un meilleur adressage vers les formations CISP et de manière générale sur le renforcement de collaborations CISP-Forem.

Par ailleurs, comme les années précédentes, les collaborations avec le Forem ont aussi eu lieu à travers [la Commission des opérateurs et les nombreux groupes de travail \(GT\)](#) mis en place.

Commission régionale de concertation

Dans le cadre de la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, la Commission des opérateurs est devenue la Commission régionale de concertation (CRC). Elle s'est mise en place en mars 2023 et s'est élargie à de nouveaux membres comme les Centres régionaux d'intégration (CRI), le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP), l'Enseignement de Promotion sociale (EPS), l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises (IFAPME), etc. Durant l'année 2024, la Commission a piloté et suivi l'état d'avancement des travaux de différents GT Forem-partenaires (voir ci-après). L'Interfédé est très active au sein de ces GT.

L'Interfédé et le Forem ont également fait une présentation conjointe aux membres de la Commission de l'expérience pilote du module de formation secteur CISP à destination des conseillers Forem mis en place lors de la semaine du partenariat en juin 2024.

En 2024, plusieurs structures membres de la Commission ont également présenté leurs missions afin d'envisager le renforcement de la collaboration avec les autres structures. La Commission a aussi traité d'autres sujets tels que la réforme du contrat de formation professionnelle, la mise à jour du guide des opérateurs, la simplification de l'entrée en formation, la présentation de l'espace partenaire, la procédure de renouvellement des titres de séjour, l'évolution de la plateforme FORMAPass vers le nouveau catalogue wallon de l'offre de formation, la présentation du travail mené par le Forem et les partenaires sur l'analyse des besoins des demandeurs d'emploi, la présentation du nouvel appel à projets Forem parcours vers l'emploi...

En octobre, Sébastien Cosentino, conseiller auprès du cabinet du Ministre P-Y Jeholet, a repris la présidence de la Commission.

En 2024, la commission s'est réunie à sept reprises.

Convention de collaboration

Le décret Accompagnement orienté coaching et solutions (AOCS) précise que les partenaires de l'accompagnement doivent signer une convention de collaboration avec le Forem. Afin de l'opérationnaliser et de proposer un canevas de cette convention de collaboration à la Commission régionale, le Forem a mis en place dès 2022 un GT qui réunit les partenaires de

l'accompagnement. L'Interfédé a été très impliquée dans ce GT et après de longues négociations, les deux volets de la convention ont été validés en décembre 2023. Ces conventions renforçant les relations partenariales entre le Forem et les CISP et garantant d'un partenariat respectueux, constructif et efficace ont été signées par chaque CISP individuellement au plus tard fin mars 2024.

L'Interfédé a rédigé une fiche pédagogique détaillant le contenu des différents volets et parties de la convention à destination des CISP afin qu'ils puissent plus facilement cerner les enjeux, le contenu et les implications qui en découlent.

Le décret AOCS et la convention de collaboration prévoient qu'un échange d'informations au sujet du parcours du demandeur d'emploi ait lieu entre le Forem et les CISP en amont, pendant et en aval de la formation. Afin d'opérationnaliser l'échange en aval, un espace partenaires a été développé par le Forem qui inclut le Retour action formation / insertion (nouvellement RAFI, anciennement Retour d'informations sur actions par RIAC) et l'accès à la Vue dossier unique. C'est la signature de la convention de collaboration qui permet aux CISP d'avoir accès à cette espace partenaires. L'Interfédé et les fédérations ont rédigé une note d'information sous forme de cadrage juridique et de positionnement du secteur des CISP afin de répondre aux interrogations des centres quant à la mise en place concrète de l'échange d'informations entre les CISP et le Forem.

GT refus d'entrée en formation

L'AGW AOCS prévoit également un échange d'information des partenaires vers le Forem dans le cas d'un refus d'entrée en formation. Un GT intégrant plusieurs membres de la Commission régionale de concertation a travaillé à la déclinaison opérationnelle de ce prescrit légal. L'Interfédé a été très active dans ce GT qui s'est réuni 4 fois au premier semestre 2024. Nous avons rédigé une fiche d'information destinée aux opérateurs expliquant la procédure de gestion des refus d'entrée en formation ainsi que le document de notification du refus d'entrée en formation. Ces documents ont été validés lors de la Commission régionale de juin 2024.

Réforme du contrat de formation professionnelle

L'Interfédé a analysé attentivement la première lecture de l'AGW contrat de formation professionnelle et a rendu un avis d'initiative. Il a finalement été adopté le 6 juin 2024. Au deuxième semestre 2024, l'Interfédé a travaillé en étroite concertation avec le Forem pour la mise en œuvre de la réforme. En effet, cette réforme implique des changements fondamentaux pour les EFT car chaque nouveau stagiaire en EFT devra désormais être couvert par un contrat de formation professionnelle (c'était déjà le cas pour les stagiaires DÉFI) à partir du 1^{er} octobre 2024 (l'application a finalement été reportée au 15 novembre avec effet rétroactif). Une multitude de questions opérationnelles et concrètes ont émergé au sujet notamment de la transition vers le nouveau système, du gel de la dégressivité des allocations de chômage, des dispenses, des assurances, des fiches fiscales, de la Dimona, etc. et ont été relayées au Forem. Des réponses ont pu y être apportées au fur et à mesure dans une FAQ et lors d'un webinaire.

L'application de l'AGW contrat de formation dans le cadre des parcours multi-opérateurs prendra cours en 2025.

Expérience pilote formation des conseillers du Forem sur le secteur CISP

Le développement d'un module de formation sur le secteur des CISP à destination des conseillers Forem est un projet de longue date qui a vu le jour en 2024. En effet déjà en 2022, l'Interfédé avait formulé une demande au Forem (via la CRC) de pouvoir intervenir dans la formation des conseillers du Forem afin d'améliorer la connaissance mutuelle CISP-Forem et l'adressage (qualitativement et quantitativement). Une première réunion de travail a eu lieu à ce sujet en mai 2023 avec les partenaires de l'accompagnement qui le souhaitent et le Forem. Nous avons échangé concernant l'objectif principal des formations (partenaires vers le Forem), le public-cible au sein du Forem et la meilleure manière de donner ces formations en fonction des réalités de chacun.

Suite à cette réunion, l'Interfédé et les fédérations ont travaillé à une proposition d'un module de formation court relatif à la connaissance sur les offres de formation des CISP et ses spécificités à destination des conseillers du Forem. Cette proposition de module a été présentée à plusieurs services du Forem et après quelques ajustements, le module pilote a été dispensé par l'Interfédé et les fédérations à La Louvière et à Mons lors de la semaine du partenariat organisée par le Forem en juin 2024. Ces modules pilotes ont rencontré un franc succès et un grand intérêt auprès de la quarantaine de conseillers socioprofessionnels et assistants sociaux du Forem qui les ont suivis. Une évaluation a été menée avec le Forem et des pistes d'amélioration ont été formulées pour le futur. Dans une dynamique multi-partenaire, nous avons également partagé notre expérience avec les membres de la Commission de concertation en septembre 2024 afin de voir si d'autres partenaires sont intéressés d'embarquer dans ce projet pilote. Malheureusement, ce projet n'a pas encore pu être poursuivi faute de pouvoir dégager du temps et du personnel au Forem.

Focus Groups sur les besoins en compétences transversales des demandeurs d'emploi

L'« Analyse des besoins de l'écosystème des demandeurs d'emploi – une approche intégrée et globale » pilotée par le Forem est prévue sur un calendrier 2023-2025. Dans ce cadre, le Forem a invité des partenaires de l'insertion socioprofessionnelle (Régie des Quartiers, Intermire, AVIQ, SAACE, EPS, IFAPME, etc.) dont l'Interfédé, à participer à des Focus Groups en 2023 et en 2024 autour des besoins des demandeurs d'emploi. Les discussions ont porté sur les compétences, envisagées de manière large, à savoir les compétences transversales / savoir-faire comportementaux, les compétences numériques, la connaissance de la langue française, le permis de conduire, la mobilité, etc. Une attention a aussi été apportée aux freins dans la situation des personnes ainsi qu'aux outils utilisés par les partenaires dans leurs missions d'accompagnement et de formation (RECTEC, DIGCOMP, etc.).

En 2024, le travail dans les focus groups s'est poursuivi et l'Interfédé a participé à plusieurs d'entre eux.

Un webinar de présentation de l'analyse des besoins a eu lieu en septembre 2024 et des enquêtes ont été lancées en octobre auprès des demandeurs d'emploi et des professionnels de terrain.

Ces enquêtes avaient pour but de détecter les compétences de base et transversales qui sont nécessaires à l'insertion mais pour lesquelles il existe un déficit au sein des publics accompagnés, orientés ou en formation. L'Interfédé a fait part au Forem d'un certain nombre de points d'attention et de biais méthodologiques potentiels relatifs à cette enquête.

L'objectif global de ce projet d'analyse est de co-construire avec les partenaires un référentiel des compétences de base et transversales complémentaire, qui sera disponible, au côté de RECTEC et des SFC (savoir-faire comportementaux) dans le RIAC/RAFI afin de soutenir la fluidité des parcours en matière de compétences transversales.

Passeport Drive

La cinquième édition du projet Passeport Drive dont l'objectif est de permettre à des demandeurs d'emploi d'obtenir leur permis de conduire théorique et/ou pratique, a été lancée en février 2024. Comme l'année précédente, la volonté a été de favoriser dans un premier temps l'octroi de bourses pour les permis pratiques et, dans un deuxième temps, d'ouvrir les bourses pour les permis théoriques.

La proposition de l'Interfédé, avec l'appui du Consortium pour la mobilité, de consacrer une partie du budget de Passeport Drive au développement d'outils pédagogiques pour répondre au besoin d'harmoniser les pratiques d'accompagnement du permis théorique a été retenue. Un GT a été mis en place avec les partenaires et les fédérations afin de déterminer le contour des projets pour développer les outils pédagogiques voués à améliorer la mobilité des demandeurs d'emploi. Finalement, nous avons été informés que, suite au changement de gouvernement, le projet d'arrêté ministériel indispensable pour libérer la subvention n'a pu être signé par la Ministre Morreale. Le projet est donc à l'arrêt et nous espérons qu'il puisse voir enfin le jour en 2025.

En 2024, le comité de pilotage Passeport drive s'est réuni à cinq reprises.

Plaidoyer politique - Élections régionales de juin 2024

Mémorandum secteur CISP 2024-2029

Avant chaque échéance électorale au niveau régional, il est de coutume pour l'Interfédé de transmettre aux pouvoirs publics et aux autorités politiques un mémorandum reprenant un certain nombre de préoccupations, de revendications et de propositions concrètes. Les axes thématiques prioritaires et leur déclinaison en propositions et actions concrètes retenus dans le [Mémorandum 2024-2029](#) sont le fruit d'un travail collectif et participatif mené durant l'année 2023 avec l'ensemble des fédérations et leurs centres.

Avec ce mémorandum, l'Interfédé veut une nouvelle fois constituer une force de propositions, constructive et proactive, en exposant un ensemble de réflexions, de mesures et d'actions concrètes qui permettraient de relever les défis actuels et à venir pour le secteur de l'insertion socioprofessionnelle.

Ces défis se concentrent plus précisément autour de quatre axes prioritaires et de douze mesures (avec un total de près de soixante propositions concrètes) :

- Lutter contre la désaffiliation des publics
 - Renforcer l'accompagnement des publics fragilisés
 - Lever les freins à la mobilité
 - Garantir l'accès aux droits et favoriser l'inclusion numérique
- Renforcer les droits des stagiaires
 - Harmoniser le statut des stagiaires en formation
 - Garantir l'accès à la formation
 - Fluidifier les parcours de formation et d'insertion entre opérateurs
- Soutenir le développement des centres
 - Garantir un financement structurel des CISP
 - Accompagner et former les professionnels du secteur
 - Clarifier les règles et les processus de contrôle du financement
- Réorganiser le paysage de l'insertion socioprofessionnelle
 - Clarifier le rôle et le champ d'actions des opérateurs de formation et d'insertion
 - Renforcer les échanges entre acteurs de la formation
 - Développer une véritable politique publique d'insertion à l'emploi

Le mémorandum a été publié dans le [numéro 106 de notre revue trimestrielle L'essor](#) et a également été transmis de manière plus personnalisée à l'ensemble des pouvoirs publics concernés ainsi qu'à nos partenaires de l'insertion socioprofessionnelle. Des rencontres autour des priorités de ce mémorandum ont également été organisées avec des représentants de l'ensemble des partis francophones.

De plus, début 2024, l'Interfédé a rédigé seize fiches techniques à partir des priorités des enjeux tirés dans le mémorandum. Ces fiches ont été transmises aux services d'études des différents partis francophones afin de les alimenter dans le cadre de la rédaction de leur programme de parti.

Enfin, en juin 2024, nous avons été invités à participer aux tables rondes organisées par les deux partis majoritaires en vue de former le nouveau gouvernement wallon. L'Interfédé a été conviée plus particulièrement à la plateforme dédiée à la thématique de l'emploi-formation. Nous avons pu dans un esprit convivial et constructif alimenter les représentants politiques et leurs conseillers sur les réalités, enjeux et priorités du secteur des CISP pour la nouvelle législature. La confrontation des idées avec les différentes personnes autour de la table fut enrichissante et pertinente. L'objectif poursuivi était de pouvoir alimenter le contenu de la Déclaration de politique régionale wallonne.

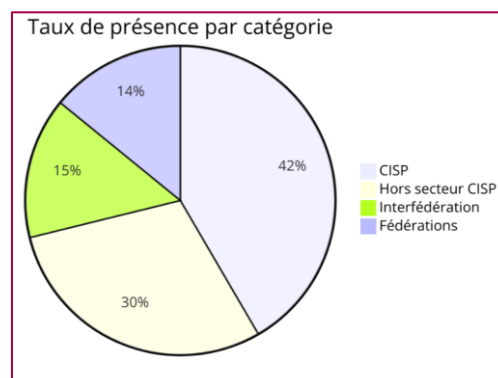
Organisation d'une table ronde politique

Le 14 mars 2024, au cœur de la campagne politique, l'Interfédé a organisé une table ronde politique à la Bourse de Namur, réunissant des représentants politiques issus des six partis francophones : Amaury Alexandre (DéFI), Alice Bernard (PTB), Manu Disabato (ECOLO), Benoit Dispa (Les Engagés), Richard Fournaux (MR) et Christie Morreale (PS).

La thématique principale de cette table ronde politique était le paysage de l'insertion socioprofessionnelle en Wallonie, mais ce fut aussi l'occasion d'évoquer d'autres thèmes importants pour le secteur des CISP, comme la question du financement des centres, la dégressivité des allocations de chômage ou la labellisation des formations.

Cet événement a été grandement apprécié par le secteur, comme en témoigne la large participation et les très bons retours qui ont suivi. L'évènement a rassemblé plus de 150 personnes dont 70 % du public provenant du secteur CISP (centres, fédération ou Interfédé), et 30% provenant des partenaires (Forem, AVIQ, MIRE, CPAS...) ou du monde politique.

(voir aussi infra – mission transversale communication).



Publication de cartes blanches et de communiqués de presse

À plusieurs reprises, l'Interfédé a sollicité la presse pour faire entendre les revendications du secteur des CISP en regard de l'actualité politique. À ce titre, trois cartes blanches ont été rédigées par notre organisation.

- Une première carte blanche, intitulée « [La formation dans les CISP : un tremplin vers l'emploi, un rempart contre l'exclusion sociale](#) », a été publiée le 1^{er} février 2024 sur le site du quotidien Le Soir. Ce plaidoyer a permis de resituer l'importance du secteur des CISP et de ses spécificités dans le paysage de l'emploi et de la formation.
- Le 31 mai 2024, l'Interfédé a défendu ses convictions concernant le débat sur la réduction dans le temps des allocations de chômage. Une carte blanche nommée « [Cherchons toujours à inclure les chômeurs plutôt qu'à les exclure](#) » a en effet été publiée dans le journal l'Echo.
- Enfin, un Communiqué de presse a été publié le 17 décembre : « [L'Interfédé des CISP rejette la méthode Jeholet](#) » où nous avons exprimé notre sentiment concernant le manque de concertation.

(voir aussi infra – mission transversale communication).

Renforcement des partenariats

En 2024, l'Interfédé a continué de développer et de renforcer ses partenariats stratégiques avec divers acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et de l'économie sociale. Ces collaborations ont permis de favoriser l'échange de connaissances, de bonnes pratiques et de solutions innovantes pour mieux répondre aux enjeux actuels du secteur.

Parmi les partenariats clés, l'Interfédé a consolidé ses liens avec **ConcertES**, une organisation centrale dans l'étude et la promotion de l'économie sociale. Une rencontre productive a eu lieu entre les équipes de l'Interfédé, incluant les pôles « recherches et analyses » et « communication », et l'équipe de l'Observatoire de l'économie sociale de ConcertES. Cette réunion a permis de partager des perspectives sur les défis et les priorités des deux organisations, tout en explorant des synergies possibles, notamment en matière de collecte de données, de recherche et d'analyse sur les pratiques en économie sociale.

L'Interfédéré a engagé des échanges fructueux sur nos missions, enjeux et complémentarités avec plusieurs partenaires clés du secteur dont la **Fédération des CPAS, Fédéré** (Fédération des régies de quartier), **l'InterMIRE** et **Duo for a Job**.

Un autre temps fort de l'année a été la participation de l'Interfédéré au **Skill Summit de l'OCDE**, organisé au centre de compétences Aptakil à Seneffe, dans le cadre de l'année européenne des compétences. Lors de cet événement majeur, l'Interfédéré a pris part à une présentation conjointe avec le CISP le Gerموir, l'Ifapme et le Forem. Cette présentation a mis en lumière les parcours de renforcement des compétences en Wallonie, devant une délégation ministérielle de l'OCDE. Cet événement a non seulement permis de valoriser les forces vives wallonnes en matière de formation, mais a aussi illustré les ponts et collaborations étroites entre les différents opérateurs locaux. Il a ainsi souligné la capacité de la Wallonie à répondre aux défis de formation et d'employabilité par des approches collaboratives et des partenariats renforcés.



De plus, l'Interfédéré a activement participé au groupe de travail ESCAP sur les Territoires zéro chômeurs de longue durée (**TZCLD**). Ce GT a été initié par le CESEP, ConcertES, l'IBEF Hainaut-Sud, et deux chercheuses de l'ULg, et est soutenu et encadré par la Chaire d'économie sociale de l'UMons. La participation de l'Interfédéré à ce groupe de travail a permis de contribuer à la réflexion et à l'élaboration de solutions innovantes pour lutter contre le chômage de longue durée.

Ces partenariats et événements montrent l'engagement de l'Interfédéré à collaborer avec des acteurs clés du secteur, dans une démarche de complémentarité, afin d'optimiser les retombées de nos actions et d'amplifier notre impact dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle et de l'économie sociale.

2.2. Représenter le secteur au niveau des instances communautaires compétentes en matière de formation

Participer aux travaux du SFMQ

Comme membre de la Chambre enseignement formation (ChaEF), l'Interfédé participe aux travaux du Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ). Un des rôles de la ChaEF est de proposer un niveau de positionnement pour le Cadre francophone des certifications (CFC). La participation à la ChaEF permet à l'Interfédé de mener à bien sa mission d'élaboration de référentiels.

Le dossier relatif à l'accueil de l'enfance (enfance et éducation) porté à l'ordre du jour de la ChaEF tout au long de l'année 2023, s'est poursuivi en 2024. Un travail de suivi et d'analyse a été mené au sein de l'Interfédé avec les fédérations et les CISP proposant des formations dans ce domaine. Les travaux ont été finalisés en 2024 pour qu'ils soient validés par le ChaEF.

Une analyse de l'étude préliminaire portant sur les métiers « Communication des médias et multimédia » a été réalisée, de même que pour les métiers de la vente.

Un travail a été réalisé en profondeur sur les profils métiers du « Gros œuvre » et du « Support administratif » pour désigner les représentants à la Coprofor.

Participer au Comité d'experts du Cadre francophone des certifications

L'Interfédé a été désignée comme membre du Comité d'experts du CFC qui a pour rôle d'apporter des avis au Comité de direction du CFC sur les orientations prises ou à prendre ainsi que d'apporter toute information utile à l'amélioration du fonctionnement du dispositif et à l'évaluation de son implantation.

Le Comité d'experts s'est réuni une fois en 2024 autour de communication sur le CFC.

Participer au Comité de concertation enseignement formation

L'Interfédé est membre invité du Comité de concertation enseignement formation (CCEF) qui réunit différents acteurs de l'enseignement et de la formation professionnelle dont le rôle est d'assurer un dialogue régulier entre responsables des institutions en charge de la formation et de l'enseignement, d'identifier des préoccupations et des intérêts communs et de formuler des propositions communes. C'est l'occasion de partager les préoccupations et les enjeux du secteur et de ses publics.

Différents projets sont portés par le CCEF : les Assises de l'Enseignement et de la Formation, les Diagnostics croisés de l'Enseignement et de la Formation professionnelle et un projet relatif à la validation des compétences clés.

Le CCEF s'est réuni une fois en 2024.

Participer au Comité d'orientation stratégique de FormaForm

FormaForm est un centre multi-partenarial de développement des compétences des professionnels de l'orientation, de la formation, de l'insertion socioprofessionnelle et de la validation des compétences. FormaForm s'est doté d'un comité d'orientation stratégique.

Organe consultatif, il a pour mission d'émettre des avis ou des recommandations portant sur le développement des compétences du public de FormaForm, sur l'exécution de l'Accord de coopération ou sur tout autre sujet pertinent ou réglementation ayant potentiellement un impact sur sa mise en œuvre. Le comité d'orientation doit aussi transmettre au comité directeur des propositions en vue de la rédaction d'une note d'orientation stratégique couvrant quatre années de développement de FormaForm.

En 2024, l'Interfédé a participé à la construction et aux réflexions relatives au référentiel du conseiller en orientation.

Le 25 juin 2024, l'Interfédé a également pris part à un débat et des travaux organisés autour du métier de formateur « Formatrice, formateur en 2024 un vrai métier ». La journée de réflexion et d'échanges sur le métier de formateur·rice a mis en lumière des pistes d'action, en ce qui concerne une profession en constante évolution.

Participer aux instances de la Validation des compétences

Le Consortium de validation des compétences (CVDC) développe des référentiels de validation des compétences pour des métiers demandés par la **Commission consultative et d'agrément (CODA)** regroupant les partenaires sociaux francophones et les services publics de l'emploi.

L'Interfédé est invitée à la CODA.

Les métiers sont déclinés, en amont du Consortium de validation, en profils métiers et profils formation, par le Service francophone des métiers et des qualifications. Ces profils sont le fondement des Commissions de référentiels (COREF) du CVDC. Elles regroupent les interlocuteurs sociaux sectoriels mais aussi les opérateurs d'enseignement et de formation.

En 2024, l'Interfédé a participé activement à la COREF « formateur » présidée par Formaform en vue de produire un profil, une définition du métier de formateur, une épreuve dans l'objectif de pouvoir ouvrir un centre de validation agréé en 2025 et de pouvoir délivrer les premiers titres à cette occasion.

2.3. Représenter le secteur dans les instances de concertation sociale

La concertation sociale

La concertation sociale reste une préoccupation importante dans le cadre des mandats portés par l'Interfédé.

En 2024, la participation de la secrétaire générale aux diverses réunions de la concertation sociale (FESEFA et CESSoc) a représenté au total environ vingt réunions dont une partie significative a porté sur :

- L'application des accords du non-marchand 2021-2024 ;
- La conclusion de conventions collectives de travail ;
- Le suivi des travaux du Fonds 4S, Fonds Maribel, commission paritaire 329.02 ;
- Les mandats dans les diverses instances de concertation ;
- L'impact des mesures prises dans les conclaves budgétaires (fédéral et régions) ;
- L'impact de la crise économique sur les activités des associations ;
- Les actualités sectorielles.

Le Fonds Maribel social

L'Interfédé siège au comité de gestion du Fonds Maribel via un mandat de la FESEFA au sein de la CESSoc.

En 2024, outre les points de gestion relatifs aux relations avec les employeurs, le comité de gestion du Fonds Maribel a traité des points suivants :

- La gestion des dossiers de demandes spécifiques ;
- Les prévisions budgétaires 2024-2025, et leur projection en vue de déterminer leur utilisation pour le lancement de futurs appels à candidatures ;
- L'analyse de l'évolution des dotations à venir pour alimenter la décision d'augmenter le plafond des subventions accordées aux employeurs en 2024 et 2025 ;
- Le lancement d'un appel à candidatures pour des postes Maribel, le traitement des dossiers introduits et les décisions d'attribution.

Le Fonds 4S

Le Fonds 4S est le fonds sectoriel de formation des travailleurs de la CP 329.02. Il soutient des actions de formation et d'accompagnement d'équipes via différentes actions. Intégré au sein de l'APEF, il diffuse une offre de formation commune à d'autres Fonds via le catalogue Formapef. Il est alimenté par des cotisations patronales sectorielles de 0,2 % prélevées par l'ONSS pour financer les actions de formation (cotisation « groupes à risques » et « effort supplémentaire de formation »).

Une cotisation complémentaire est prélevée pour soutenir partiellement les employeurs dans la mise en œuvre de l'outplacement. L'Interfédé siège au Comité de gestion du Fonds 4S via un mandat de la FESEFA au sein de la CESSoc.

Les activités de soutien financier aux ASBL ont permis de rencontrer les besoins de nombreuses associations avec une augmentation des structures soutenues. Des activités spécifiques de soutien au développement de la politique concertée de formation (PCF) sont mises en œuvre.

Le Fonds 4S est également partenaire de projets au sein de l'APEF dont le projet « prévention des risques psychosociaux » qui a été mis en œuvre en 2023 et s'est poursuivi en 2024. Le secteur CISP a par ailleurs bénéficié du soutien de la « Convention-cadre de collaboration en matière de formation et d'insertion professionnelle et d'enseignement pour le secteur non-marchand » signée entre la Région wallonne et l'APEF – FeBi. Plusieurs projets ont ainsi pu être financés.

Le Fonds 4S participe au reclassement professionnel et à l'outplacement des travailleurs licenciés.

L'Interfédé participe également au GT stratégie de formation de la CESSoc qui prépare les positions patronales.

MISSION 3 : Renforcer la coopération des centres au niveau sous-régional



3.1. Plateformes sous-régionales CISP, Instances bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi et Commissions sous-régionales de concertation

Les plateformes sont au nombre de dix et couvrent l'ensemble du territoire wallon. Elles se composent des représentants des CISP de la sous-région et des conseillers Carrefour ou Cité des Métiers de la sous-région ; la responsable des projets plateformes de l'Interfédéré est invitée permanente à leurs réunions. Les représentants des CISP de chaque plateforme désignent deux représentants pour piloter et coordonner l'action de la plateforme.

Les objectifs des réunions des plateformes sont :

- Mettre en place des projets sous-régionaux répondant à des problématiques locales et facilitant le parcours d'insertion et de formation des stagiaires ;
- Renforcer les liens entre les CISP d'une même sous-région et développer des partenariats avec les opérateurs de la formation et de l'insertion au niveau local ;
- Se concerter sur toutes les matières relatives au dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emploi (DE) et de coopération pour l'insertion ;
- Se concerter sur les matières relatives au décret CISP en ce qui concerne leur mise en œuvre concrète et leur impact sur le terrain ;
- Alimenter les réflexions et le positionnement stratégique de l'Interfédéré, sur le champ des compétences des plateformes.

L'Interfédéré soutient le travail des plateformes via la responsable en charge du suivi des plateformes qui :

- Participe activement aux réunions et aux travaux des plateformes, en les alimentant de toutes informations utiles à l'accomplissement de leur mission et en relayant leurs demandes, préoccupations et propositions auprès de l'Interfédéré ;
- Accompagne dans leurs fonctions les représentants des plateformes, les représentants de l'Interfédéré dans les Instances bassins Enseignement qualifiant – Formation – Emploi (IBEFE) et les représentants de l'Interfédéré dans les Commissions sous-régionales de concertation (CSRC), et les sensibilise aux enjeux politiques, économiques et sociaux ;
- Organise et anime des réunions inter-plateformes (quatre par an) et des réunions / GT inter-IBEFE et inter-CSRC (selon les besoins et les actualités) dans l'objectif d'assurer la transversalité et la cohérence dans les actions des plateformes CISP et des IBEFE et des CSRC entre elles, dans leurs relations avec l'Interfédéré et vis-à-vis des partenaires locaux et régionaux.

L'Interfédéré dispose également de deux représentants effectifs et de deux représentants suppléants dans chaque IBEFE qui participent à l'activité et aux réunions des plateformes et y relayent les travaux en cours et les enjeux de l'Instance bassin. Parallèlement, les problématiques et les positionnements de la plateforme sont relayés par les représentants de l'Interfédéré dans les IBEFE.

Par ailleurs, l'Interfédéré compte un représentant effectif et un représentant suppléant dans chaque CSRC représentant le secteur CISP auprès des autres acteurs partenaires de l'accompagnement des demandeurs d'emploi.

3.2. Les actions des plateformes

Les élections des représentants

Chaque plateforme a organisé avec le soutien de la responsable des projets plateformes de l'Interfédéré les élections portant sur deux mandats débutant le 1^{er} juillet 2024 pour une période de trois ans. Ainsi, chaque plateforme a élu d'une part les représentants de la plateforme, et d'autre part les représentants de l'Interfédéré effectifs et suppléants à l'IBEFE. Suite à ces élections, la responsable en charge du suivi des plateformes a accompagné les nouveaux représentants qui le souhaitaient dans la prise de leur fonction.

Les enjeux politiques transversaux

Durant cette année électorale, les plateformes ont soutenu sur le terrain le mémorandum 2024-2029 de l'Interfédéré reprenant les préoccupations, revendications et propositions concrètes du secteur CISP.

Par ailleurs, les CISP de Hainaut-Sud ont réalisé un mémorandum présentant leurs cinq priorités en vue des élections communales et provinciales d'octobre.

Le lancement des collectifs régionaux de promotion des CISP

En 2023, la plateforme de Liège a créé un collectif de promotion des CISP liégeois en vue d'améliorer le recrutement des stagiaires en partant de l'identité commune CISP, et ainsi d'augmenter la visibilité des offres de formation sur son territoire. En 2024, ce collectif a organisé quatre salons de la formation CISP « Forma Day » avec une moyenne de 250 visiteurs par édition, il a assuré la tenue de trente-huit permanences au CPAS de Liège et il a aussi participé de manière collective à cinq salons de la formation et de l'emploi.

Durant la réunion inter-plateforme du 20 février 2024, le représentant du collectif mandaté par la plateforme de Liège a présenté les actions et la dynamique du collectif de promotion des CISP liégeois. Cette intervention a suscité un vif intérêt parmi les participants représentant leur sous-région à cette réunion (représentants de la plateforme, représentants de l'Interfédéré à l'IBEFE et représentants de l'Interfédéré à la CSRC). Plusieurs plateformes ont eu des échanges et une présentation de la démarche par le représentant de Liège. Les collectifs de promotion des CISP de Hainaut-Sud et de Mons ont ainsi été créés fin 2024.

L'opérationnalisation de la convention de collaboration entre le Forem et les CISP

Dans le cadre de la réforme de l'accompagnement orienté coaching et solutions (AOCS) des chercheurs d'emploi, la convention de collaboration entre le FOREM et ses partenaires institue un cadre de référence pour la relation partenariale. Cette convention de collaboration Forem/CISP (à signer avant le 31 mars 2024 entre chaque centre et son chargé de relations issu du Service relations opérateurs du Forem) est le fruit d'un travail de négociation mené

par l'Interfédé avec la participation des fédérations en Commission régionale de concertation ([voir supra – mission 2.1](#)). L'Interfédé a rédigé une fiche explicative à destination des directions des CISP. Cette fiche précise les missions et l'organisation des instances partenariales (CRC et CSRC), le contenu et l'évaluation de la convention de collaboration et le cadre juridique des échanges de données entre le CISP et le Forem.

Lors de plusieurs réunions de plateformes, l'Interfédé et le Forem ont présenté et échangé autour des deux volets de la convention de collaboration.

Certaines plateformes (comme en Hainaut-Sud ou à Namur) ont décidé de déterminer ensemble des modalités de collaboration entre les CISP de leur territoire et le Forem. Dans ce cadre, les CISP ont indiqué des actions communes afin d'améliorer la connaissance mutuelle entre les CISP et le Forem, d'organiser la collaboration avec le Forem lors des recrutements, de favoriser les passerelles...

Le renforcement des relations partenariales au niveau local

Au cours de réunions inter-plateformes, l'Interfédé a échangé avec les représentants au sujet des collaborations et des synergies mises en place avec différents partenaires des CISP dans les sous-régions. Il s'agit notamment des CPAS, des Centres régionaux d'intégration (CRI), des Missions régionales pour l'emploi (MIRE) et du secteur de la santé mentale.

Parallèlement, les CISP ont renforcé la coopération au niveau local avec différents partenaires invités en réunions de plateformes pour présenter leurs services et pouvoir échanger sur les perspectives de collaboration entre opérateurs. Cela a par exemple été le cas avec le Centre de planning familial Aurore Carlier en Wallonie picarde, le Centre régional pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de Liège dans le bassin de Liège ou encore la Mission régionale pour l'emploi des arrondissements de Namur et Dinant avec la Plateforme namuroise des CISP.

Le soutien aux initiatives collectives des plateformes

Comme à son habitude, l'Interfédé a soutenu plusieurs événements organisés par les plateformes régionales. Il s'agit entre autres des Apéros presque parfaits en région namuroise, des CISP Days dans le Brabant wallon, des Forma Days à Herstal et du Xplore Job Namur avec une édition consacrée au secteur de la construction.

3.3. Les actions dans les IBEFE

Les représentants de l'Interfédé au sein des IBEFE participent à l'activité et aux réunions des plateformes. Ils informent sur les travaux réalisés dans les bassins. Les représentants de l'Interfédé dans les IBEFE participent aux réunions des Instances bassin afin de défendre le public des CISP et d'attirer l'attention des partenaires sociaux, des opérateurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion et des opérateurs de l'enseignement sur les positionnements et les revendications du secteur des CISP.

Afin de créer des liens entre les projets mis en place dans les bassins et les sujets à l'ordre du jour des réunions de plateformes, il a été décidé d'inviter les représentants de l'Interfédé dans les IBEFE aux quatre réunions inter-plateformes de l'année.

En 2024, les représentants du secteur CISP dans les IBEFE ont contribué à l'établissement du Rapport analytique et prospective (RAP) 2025-2027. En tant que cadre commun concerté pour la programmation et le développement des offres dans les différents bassins pour trois ans, le RAP est édité par les IBEFE dans le but de faire l'analyse locale du tissu socio-économique, de l'offre d'enseignement qualifiant et de formation et des besoins en main-d'œuvre.

Par ailleurs, les bassins mettent en place des pôles de synergies autour de métiers ou de thématiques particulières, mais aussi des groupes de travail (GT) sur des matières transversales au sein desquels les CISP participent en lien avec leurs actions de formation dans l'objectif de faire valoir le positionnement du secteur, de défendre le public des stagiaires éloignés de l'emploi et de développer des collaborations avec les autres acteurs. On peut citer à titre d'exemple, le GT passerelles & métiers relatif au pôle de synergies numériques à l'IBEFE de Hainaut-Sud, le GT pratiques inclusives portant sur l'emploi des personnes migrantes ainsi que le pôle de synergies santé et celui sur la communication et le numérique à l'IBEFE de Liège, ou encore le pôle de synergies HORECA à l'IBEFE de Wallonie picarde.

3.4. Les actions dans les CSRC

Dans le cadre de la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, la Commission régionale de concertation (CRC) et les CSRC ont été instaurées en 2023 comme organes de pilotage. La CRC a comme mission principale de définir les orientations stratégiques et opérationnelles entre le Forem et les partenaires de l'accompagnement, tandis que les CSRC ont pour objectif de régler les modalités de collaboration opérationnelle entre ces mêmes acteurs.

En réunion de plateformes, les centres alimentent leurs représentants en CSRC afin qu'ils puissent faire remonter les difficultés, les constats et les besoins des CISP de leur sous-région, notamment en termes de fluidité des parcours des demandeurs d'emploi et de collaborations avec le Forem.

En 2024, les CSRC ont travaillé à la définition de leur plan d'action annuel pour l'année 2025.

Les évènements partenariaux Forem – CISP

Cette année, le Forem a organisé plusieurs actions impliquant les partenaires de l'accompagnement des DE dont les CISP font partie dans l'objectif de (re)mobiliser les demandeurs d'emploi éloignés et non accompagnés en recréant du lien par la proposition de pistes d'actions concrètes, rapides et ciblées localement dans différents bassins.

À l'occasion de ces évènements, les demandeurs d'emploi d'une ou plusieurs zones ont été invités par le Forem à ces rencontres durant lesquelles les CISP ont souvent été présents à des stands dédiés à l'orientation et à la formation. Le 9 avril à Herstal, le 23 avril à Namur, le 17 mai à Tournai, le 4 juin à Flémalle, le 6 juin à Monceau-sur-Sambre, etc.

Durant la semaine du partenariat organisée par le Forem pour non seulement visibiliser en interne auprès de leurs conseillers les initiatives existantes, mais également favoriser la mise en relation des offres de services entre le Forem et les partenaires de l'accompagnement des demandeurs d'emploi des bassins, l'Interfédé et les CISP ont aussi participé à différentes actions.

À ce titre, l'Interfédé a animé les 4 et 6 juin le module de formation des conseillers Forem à la Louvière et à Mons pour améliorer la connaissance du secteur CISP ainsi que de l'offre de formations dans le Bassin de Hainaut-Centre. Dans le même temps, les CISP et l'Interfédé ont parallèlement participé aux après-midis de découverte des familles de partenaires organisés par le Forem à Namur et à Nivelles.

MISSION 4 : Affecter du personnel dans le cadre du dispositif CdM/CDM

**Carrefour
des Métiers**

**les Cités
des Métiers**

de Wallonie

L'Interfédé participe au dispositif multipartenarial [Carrefours et Cités des Métiers](#)² (CdM/CDM) depuis sa création en 1998.

Aujourd'hui, le dispositif participe avec d'autres partenaires³ à un dispositif plus large d'orientation tout au long de la vie (OTLAV).

Les CdM/CDM poursuivent la mise à disposition d'espaces d'information, de conseil et d'orientation 100 % gratuit, ouverts à tout usager sur les thématiques relatives à la vie professionnelle ou scolaire. Les missions des CdM/CDM sont d'accompagner et de guider les citoyens en proposant une offre de services sur quatre axes : orientation, formation, emploi (uniquement en Cité des Métiers) et création d'activités.

Ces services sont mis en œuvre par les conseillers des différents partenaires du dispositif, selon leurs spécificités et la complémentarité de leurs expertises et de leurs approches afin de soutenir au mieux le public qui se présente. Le principe est que l'expertise acquise par les conseillers de l'Interfédé par rapport aux CISP et à leur public spécifique est mutualisée avec les conseillers des autres partenaires (et vice-versa) pour offrir le service le plus complet qui soit aux usagers des CdM/CDM.

L'Interfédé est un partenaire du dispositif. Dans la gestion des relations partenariales, le secteur des CISP affirme son attachement aux vertus du dialogue ainsi qu'à l'établissement d'une relation de confiance et égalitaire entre pairs. La reconnaissance mutuelle et le travail conjoint entre partenaires est un préalable à toute collaboration.

Le partenariat de l'Interfédé avec les autres opérateurs du dispositif se réalise dans une logique de complémentarité et de concertation (et non de sous-traitance). Le Forem est l'institution qui opérationnalise le dispositif en respectant les décisions et les orientations définies par l'ensemble des partenaires au sein de son comité de pilotage.

Il ne peut y avoir de concurrence entre les partenaires ; ce qui implique une neutralité et une objectivité du Forem et des CdM/CDM pour orienter les publics vers les services adéquats en tenant compte de leurs besoins.

En 2024, l'Interfédé comptait 19 conseillers dans les 11 CdM/CDM couvrant le territoire de la Région wallonne et a également délégué un membre de son personnel à la coordination du dispositif CdM/CDM.

² Sont aujourd'hui partenaires du dispositif : l'Interfédé des CISP, l'Intermire, le Forem, les 4 réseaux de l'Enseignement pour adultes, les trois Cités des Métiers wallonnes, l'AVIQ, l'IFAPME, l'enseignement obligatoire et l'enseignement supérieur.

³ Comme les CPMS, ARES, le pôle académique de Bruxelles, Phare...

Le chantier entamé en 2022 sur la gouvernance du dispositif wallon s'est poursuivi en 2024 sans toutefois aboutir à une mise en œuvre effective, malgré de nombreux travaux menés en ce sens, ce que les partenaires espèrent en 2025.

4.1. Comité de Pilotage opérationnel du dispositif multipartenarial d'Orientation tout au long de la vie (OTLAV)

L'Interfédé, en tant que partenaire du dispositif CdM/CDM, participe au comité de pilotage (COPI) opérationnel du dispositif multipartenarial OTLAV qui est l'instance de gouvernance du dispositif. Ce COPI réunit des représentants de chaque opérateur partenaire du dispositif, un représentant du Cabinet du ministre de l'Emploi et de la Formation, des représentants du Forem et d'autres Cabinets ministériels concernés par le dispositif OTLAV, ainsi que des permanents de la coordination du service aux relations partenariales et les responsables des trois Cités des métiers wallonnes (Charleroi, Namur et Liège). Il s'est réuni dix fois en 2024. Ce comité prend les décisions stratégiques et opérationnelles qui concernent le dispositif et contrôle sa mise en œuvre.

La coordinatrice de l'Interfédé dans le dispositif CdM/CDM participe avec la Secrétaire générale au COPI OTLAV et à toute réunion utile organisée par le service de coordination du dispositif.

En 2024, le COPI a abordé plusieurs thématiques majeures liées au dispositif CdM/CDM :

- **Gouvernance du dispositif** : Finalisation et signature d'une convention précisant les instructions fonctionnelles du personnel du Forem aux membres des partenaires affectés au dispositif. Des groupes de travail ont été mis en place pour rendre effective cette convention aux réalités du terrain, avec une poursuite en 2025.
- **Offre de service CdM/CDM** :
 - Présentation des 13 chantiers de la réforme systémique de l'Enseignement qualifiant, de la Promotion sociale et de la formation professionnelle.
 - Accords de coopération : entre le Forem et les CPAS (prise en charge des usagers CPAS par les CCDM) et entre les Pôles Académiques et CdM (projet pilote avec engagement de chargés de mission pour développer des formations vers l'enseignement supérieur).
 - Plateforme MITI : réorganisation et gestion des permanences MITI par territoire.
 - Portail OTLAV : lancement d'un projet d'outils d'orientation tout au long de la vie, auquel l'Interfédé contribuera dès 2025.
 - Guide du retour d'information sur action (RIAC) : création d'un guide, d'un webinaire et d'une formation pour les conseillers.

- Présentation du catalogue wallon des offres de formation, qui remplacera FORMAPass pour centraliser et simplifier l'accès aux offres de formation.
- Mise en place du cadastre de l'offre de prestation et de Mon Profil, un espace personnel pour les demandeurs d'emploi.
- Bilan et perspectives des CCDM : présentation des rapports d'activité 2023 et du premier semestre 2024, ainsi que du plan d'actions pour 2024.
- Participation à l'année européenne des compétences pour valoriser les événements liés au développement des compétences.
- Formation des conseillers : présentation de nouvelles formations spécifiques par l'Académie Forem et les CCDM.
- Référentiel de compétences des métiers de l'orientation : enquête pour identifier les compétences clés des conseillers en orientation.
- Journée portes ouvertes en CCDM : bilan de l'édition 2024 (1150 visiteurs, 60 activités collectives) et préparation de l'édition 2025.
- Étude internationale sur le métier de conseiller en orientation : restitution des résultats de l'enquête menée en 2023.

4.2. Le travail des conseillers CdM/CDM

Dans leurs missions d'information, de conseil et d'orientation, les conseillers de l'Interfédé ont pour objectif d'agir comme levier dans le parcours des personnes. Leurs rôles vis-à-vis des personnes accueillies sont multiples :

- Sensibiliser la personne à la nécessité de définir un projet socioprofessionnel réaliste et réalisable avant d'entamer des démarches de recherche d'emploi (salarié ou indépendant) ou de formation ;
- Conseiller ou accompagner la personne dans l'émergence, la construction, la clarification de son projet socioprofessionnel, dans un processus interactif (et dans la mesure du possible en présentiel si cela correspond aux besoins de la personne) qui lui permettra de prendre une décision personnelle ;
- Établir en concertation avec la personne un plan d'actions afin d'opérationnaliser son projet socioprofessionnel et éventuellement, en fonction du besoin, de rechercher la prestation externe et de concrétiser le relais vers l'opérateur adéquat ;
- Permettre au public, particulièrement pour le plus fragilisé, de faire des choix éclairés, en connaissance de cause, qui le rend acteur de sa vie.



Les conseillers assurent leurs missions via des entretiens individuels, des activités collectives visant l'information sur le marché de l'emploi et de la formation et la promotion des métiers y compris en demande et en pénurie, en présentiel ou distanciel selon les cas, dans ou hors CdM/CDM (en décentralisation par exemple dans une Maison de l'Emploi ou auprès d'autres opérateurs dont les CISP).

4.3. Liens entre l'Interfédé, le secteur CISP et les conseillers CdM/CDM

Pour soutenir l'articulation entre les conseillers CdM/CDM et l'Interfédé d'une part, et l'Interfédé et le secteur des CISP d'autre part, nous mettons en œuvre différentes actions.

Les retours opérateurs

Bimestriellement, l'Interfédé organise des réunions « retours opérateurs » en présentiel ou distanciel. Les principaux thèmes abordés lors de ces réunions sont :

- L'actualité du secteur CISP ;
- L'actualité de l'Interfédé : rapport d'activités, perspectives budgétaires, plan d'actions, plan de formation et d'accompagnement, mandats des instances ;
- L'actualité des pôles de l'Interfédé : politique, pédagogique, support, partenariats et analyses et études, CdM/CDM, communication ;
- Les événements Interfédé : table ronde, GT, GEP, formations, etc. ;
- Un retour de l'actualité des COPI OTLAV et/ou GT CdM/CDM/OTLAV, du Forem.

Ces rencontres soutiennent l'ancrage sectoriel des conseillers et leur sentiment d'appartenance à l'Interfédé et interrogent la pertinence de leurs pratiques en regard des spécificités du public CISP et des enjeux sectoriels.

Ces réunions sont aussi l'occasion d'évaluer leurs besoins en compétences et en formations. En 2024, l'Interfédé a organisé cinq réunions « retours opérateurs ».

Relais opérateurs CISP et participation aux plateformes

Les conseillers de l'Interfédé sont également le relais de et vers les opérateurs CISP, c'est-à-dire qu'ils entretiennent un contact privilégié avec les CISP par le biais de visites dans les centres de leur territoire, de contacts téléphoniques et de mails. Cela leur permet d'avoir une connaissance précise des offres de formation, des pédagogies spécifiques mises en place vis-à-vis des stagiaires, de l'organisation des formations et des événements. C'est également dans le cadre du relais opérateur que les conseillers Interfédé participent aux plateformes CISP organisées en territoire.

[Les conseillers CdM/CDM participent aux réunions des plateformes sous-régionales CISP.](#) Leur présence permet aux centres de prendre connaissance des actions nouvelles déployées par les CdM/CDM en faveur des publics CISP pour répondre à leurs demandes, et inversement, permet la mise à jour des connaissances des conseillers par rapport aux activités et aux offres de formation des opérateurs CISP et des partenaires sur un territoire donné.

Participation aux groupes de travail

Les conseillers CdM/CDM participent à des groupes de travail en lien avec les différentes problématiques liées à leur propre réalité professionnelle, à celle des CISP ou du public CdM/CDM (comme l'orientation) pour leur permettre de partager leur expertise en matière de conseil et d'orientation des publics avec des pairs et d'acquérir de nouvelles compétences en lien avec leur métier de conseiller.

Formation et accompagnement

Les conseillers CdM/CDM participent à des formations et accompagnements organisés par l'Interfédé ou d'autres opérateurs de formation, dont FormaForm, pour renforcer leurs connaissances et leurs compétences notamment sur la connaissance du secteur, du public, des outils en orientation. Le dispositif CdM/CDM organise un parcours d'intégration des nouveaux travailleurs et propose également à tous les conseillers l'accès à de nombreuses formations en lien direct avec leurs pratiques professionnelles.

Coordination

L'Interfédé délègue un membre du personnel à la coordination du dispositif. La coordinatrice est chargée de répondre aux interpellations des conseillers concernant leur statut administratif, le respect de la convention instruction fonctionnelle CdM/CDM, l'accès à des formations ou des activités, les aspects législatifs concernant les CISP, etc. Elle participe également aux entretiens de fonctionnement individuels et au recrutement des conseillers CdM/CDM Interfédé. Elle participe en outre au [COPI OTLAV](#) et aux autres réunions et GT liés au dispositif CdM/CDM et/ou OTLAV.

Événements sectoriels

Les conseillers CdM/CDM participent aux événements organisés par l'Interfédé, ses partenaires et les opérateurs CISP pour renforcer l'identité professionnelle Interfédé des conseillers, le sentiment d'appartenance sectorielle, ainsi que leur réseau et la connaissance des sujets en lien avec les missions du dispositif, de l'Interfédé ou du secteur CISP. Ils ont ainsi par exemple été invités à participer à la table ronde organisée par l'Interfédé le 14 mars 2024 dont le débat portait sur le paysage de l'insertion professionnelle en Wallonie.

Communication

Ponctuellement, certains conseillers CdM/CDM peuvent être sollicités pour rédiger ou collaborer à la rédaction d'un [article pour l'essor](#), la revue trimestrielle de l'Interfédé, pour rendre visible un aspect de leur travail.

La visibilité du dispositif CdM/CDM est assurée au sein de l'Interfédé via l'essor, mais aussi via le [site web de l'Interfédé](#) et ses réseaux sociaux.

MISSION 5 : Coordonner l'offre et les besoins de formation du personnel des centres et du personnel affecté dans le cadre du dispositif CdM/CDM



5.1. Les enjeux et les défis

Les besoins en compétences et en formation des travailleurs et des équipes du secteur des CISP sont nombreux et concernent des champs variés. Pour y répondre, [des actions et des projets sont proposés chaque année par l'Interfédé](#), en complément des actions réalisées par les fédérations et en tenant compte des besoins et demandes des CISP.

Celles-ci se déclinent sous différentes formes : des sessions de formation majoritairement en présentiel, des groupes d'échanges de pratiques (GEP) sur des thématiques spécifiques, des matinales, des partenariats et le développement ou le relais de ressources pédagogiques, sans compter des accompagnements directs aux centres en bonne articulation avec les fédérations. L'Interfédé est également active avec d'autres acteurs pour structurer et proposer une offre de formation aux travailleurs du secteur.

Les défis de la formation continuée des travailleurs sont nombreux : formation pédagogique et technique des formateurs et plus particulièrement des formateurs « métiers » des entreprises de formation par le travail (EFT), accueil des nouveaux travailleurs et construction d'une identité professionnelle sectorielle, hybridation du programme de formation et intégration des enjeux des transitions numérique et verte dans les formations CISP, « outillage » des travailleurs par des ressources pédagogiques et des échanges de pratiques, renforcement des compétences des travailleurs actifs dans des dispositifs d'orientation au sein des CISP, soutien aux actions favorisant la reconnaissance des acquis en formation des stagiaires, et enfin des enjeux plus spécifiques autour de la mobilité des stagiaires ou de la formation en prison. Une attention particulière est également portée aux équipes administratives et aux directions.

Chacun de ces enjeux fait l'objet d'un plan d'actions spécifique qui comprend une ou plusieurs actions portées par le pôle pédagogique de l'Interfédé en articulation avec d'autres pôles actifs sur les missions de reconnaissance des acquis, de recherche et de communication, de formation pédagogique et technique.

5.2. Regards sur les actions

La formation des formatrices et des formateurs, le cœur de notre métier

1. Cette année, tout en réaffirmant les grands axes définis lors des précédentes sessions (clarifier le parcours de formation du formateur, élaborer un « outil de positionnement » des compétences du formateur, développer l'offre de formation technique et renforcer la formation des formateurs en EFT), nous avons choisi de renforcer notre approche pédagogique en outillant les formateurs EFT et DÉFi en fonction des référentiels métier de formateur/formatrice classe 2, élaborés par l'Interfédé.

2. Le module de formation « Être formatrice ou formateur en CISP », décliné comme les années précédentes en six journées réparties sur 2024 et 2025, continue de répondre aux préoccupations quotidiennes des formateurs, en abordant les thématiques suivantes :
 - ✓ Les contours du métier de formateur en CISP.
 - ✓ Les spécificités et les besoins du public CISP.
 - ✓ La relation pédagogique et ses enjeux en contexte CISP.
 - ✓ Les principes pédagogiques appliqués dans les EFT, avec une journée d'immersion pratique en CISP.
 - ✓ Les méthodes pédagogiques adaptées à l'apprentissage des adultes.

Ce programme consolide notre démarche de professionnalisation des formateurs en favorisant une meilleure appropriation des outils et méthodes nécessaires à leur mission.

Le numérique au service de la formation des travailleurs et des stagiaires

Notre projet Fonds social européen (FSE+) « [Numérique et développement durable](#) » représente une opportunité unique pour développer des actions spécifiques autour de ces deux enjeux cruciaux.

L'année 2024 a été marquée par de nombreux projets, notamment au cours du second semestre, où diverses initiatives numériques ont été déployées. La première moitié de l'année a été consacrée à la construction et au développement, tandis que la seconde moitié a vu le déploiement de la [plateforme sectorielle Péda Tech CISP](#). Ce projet vise à centraliser toutes les ressources pédagogiques sectorielles, les kits de formation, les formations en ligne, la littérature sur les thématiques rencontrées par nos formateurs, ainsi que les outils pédagogiques numériques et d'orientation, en plus de centraliser les référentiels. Cette plateforme a également permis de créer un espace dédié pour chaque formation présentielle organisée par l'Interfédé, facilitant ainsi l'accès aux annexes pour les participants.

Les formations numériques de cette année ont couvert de nombreux sujets, notamment l'utilisation de l'intelligence artificielle par nos formateurs et notre équipe. Nous avons pu répondre aux attentes de tous nos inscrits grâce aux thématiques proposées. L'année prochaine, nous poursuivrons ces actions et introduirons de nouveaux outils pour nos travailleurs sectoriels. Nous avons également proposé des formations dédiées aux outils de création tels que *Genially* et *Canva*, ainsi qu'une formation sur l'accompagnement des stagiaires de CISP dans le développement de leurs compétences numériques de base.

Cette année a également été l'occasion d'explorer d'autres technologies numériques, telles que la vidéo 360 et la réalité virtuelle. Nous avons lancé deux projets sur les outils immersifs numériques : CISP VR et VRTech. Le projet CISP VR, en collaboration avec trois centres CISP, a permis de développer une simulation en vidéo 360 pour découvrir le métier d'aide-soignante, avec deux autres expériences prévues pour les métiers de préparateur boucher et d'électricien. Nous avons également mis à disposition notre nouveau projet VRTech, permettant aux centres d'emprunter librement quatre casques de réalité virtuelle pour enrichir leurs formations avec des simulations techniques, telles que l'apprentissage des langues, la conduite automobile ou encore l'entraînement à la réanimation cardiaque ([voir supra – mission 1.3](#)).

Nous avons également travaillé sur les enjeux du développement durable en mettant en avant les événements majeurs réalisés en Wallonie, ainsi que dans le cadre de notre projet IBIS. Le projet IBIS vise à former et accompagner les professionnels et demandeurs d'emploi dans l'utilisation d'isolants naturels produits en Wallonie, à travers des formations, de l'octroi de bourses, des chantiers pédagogiques et des référentiels.

Transition verte dans la construction

Deux axes ont été développés concernant la transition verte : l'éco-construction et la participation au déploiement du volet formation du Plan bio de Wallonie.

En 2022, une première formation avait été organisée avec le Cluster Eco-Construction, portant sur la rénovation énergétique des bâtiments.

S'inscrivant dans la continuité de cette initiative, une nouvelle étape a été franchie en 2024 avec le lancement d'une formation en éco-rénovation, développée dans le cadre de l'Alliance climat emploi rénovation (ACER) et grâce aux moyens financiers du PRW. Ce projet a été réalisé en partenariat avec l'Interfédé, le Cluster Eco-Construction, les CISP La Calestienne et Le Trusquin, ainsi que FormaForm.

Cette formation, axée sur les isolants naturels, vise à renforcer les compétences des formateurs et coordinateurs en matière d'éco-matériaux. Afin de sensibiliser, former et accompagner les acteurs de l'éco-construction, un vaste programme a été mis en place :

- Trois jours dédiés à l'éco-rénovation, pour approfondir les techniques et les connaissances nécessaires.
- Des chantiers pédagogiques, permettant de mettre en pratique les apprentissages dans un cadre concret.
- L'allocation d'une bourse destinée à financer la réalisation de ces chantiers pédagogiques.
- Des accompagnements spécifiques, assurés par les partenaires du projet IBIS, pour soutenir les acteurs impliqués et pérenniser les acquis.

Accompagner la reconnaissance des acquis par la formation

Depuis le démarrage du PRW en 2022, l'Interfédé a mis en œuvre diverses actions dans le but de soutenir et d'accompagner au mieux les CISP vers le dispositif de validation des compétences (VDC). Cet objectif s'est décliné à travers des chantiers diversifiés qui ont impliqué les CISP dans des réflexions et des échanges collectifs de groupes. Ces chantiers, qui se sont déroulés au cours de l'année 2024, sont développés dans la [mission 1.2 rubrique VDC](#).

Des ressources pour soutenir la montée en compétences des professionnels de l'orientation

L'engagement du secteur pour soutenir la montée en compétences des professionnels de l'orientation s'est poursuivi en 2024, en cohérence avec les axes développés dans le cadre de la fiche 15 du PRW. Les moyens octroyés dans le cadre du projet FSE+ 2021-2027 « [Orientation en CISP](#) » ont contribué à consolider les actions menées et à renforcer l'accompagnement et la mise à disposition de ressources pédagogiques notamment via l'Outilthèque et la Péda Tech CISP.

L'Interfédé continue à promouvoir le développement du centre de ressources en orientation dans le cadre du dispositif OTLAV au sein de FormaForm et à l'élaboration d'un parcours de formation pour les professionnels de l'orientation. L'Interfédé participe aux actions menées (café orientation, webinaires, Inspiralia, Estivales, journée découverte avec la tenue de deux ateliers en coanimation avec la CEDEG le 7 octobre...) et se fait le relais des actions du centre de ressources ([voir supra – mission 1.4](#)).

Mais encore... des chantiers spécifiques

Dans la continuité des initiatives de 2023, qui ont permis de faire un tour d'horizon des formations organisées en milieu carcéral par les CISP et d'échanger sur la problématique de la formation en prison, un **nouveau GEP Prison** s'est réuni en décembre 2024. Ce GEP a réuni des travailleurs de CISP proposant des formations en prison. En 2025, plusieurs rencontres du GEP sont prévues en vue de répondre aux principaux objectifs déterminés par les participants. Il s'agit d'assurer une veille informationnelle des évolutions du secteur de la formation en milieu carcéral, principalement en termes de plaidoyer, mais aussi de pouvoir améliorer la connaissance mutuelle des opérateurs CISP actifs en prison, et enfin d'échanger entre acteurs afin de développer des stratégies dans les relations de travail avec le personnel des prisons.

Par ailleurs, afin de continuer à réfléchir sur les conditions de mobilité des stagiaires CISP, l'Interfédé a organisé un **GEP Mobilité** en 2024. Les participants ont pu créer et tester des outils de mobilité tout en poursuivant le travail sur les cas pratiques entamés lors de la formation précédente.

5.3. L'éclairage des chiffres

Les actions de formation

26 actions de formation ou d'accompagnement proposées – 22 actions réalisées.

Formations « métiers »	Développer sa boîte à outil socio-pédagogique	Transition verte et numérique
• Outiller les coordinateurs ou coordinatrices pour accompagner les formateurs ou formatrices • Être formateur ou formatrice en CISP ? (deux sessions) • Autorité bienveillante • Évaluation des compétences avec les stagiaires • Construire une séquence pédagogique en CISP • Exercer une fonction administrative en CISP • Être directeur ou directrice en CISP : diriger sans (s') épuiser	• Déontologie et secret professionnel dans le transfert des données stagiaires • Comment accompagner les stagiaires présentant des difficultés en santé mentale ? (deux sessions) • GEP Mobilité • GEP Communication • Former en prison : Comprendre l'institution et apprivoiser son environnement de travail • GEP Prison	• L'intelligence artificielle : pour répondre aux besoins de l'équipe Interfédé • L'intelligence artificielle : Quoi ? Pourquoi ? Comment ? Qu'en faire en CISP ? • Boostez votre créativité avec Canva et Genially ! • Accompagner les stagiaires à développer leurs compétences numériques de base • Formateur-riche à l'heure du numérique

Orientation socioprofessionnelle (accompagnement)	La reconnaissance des acquis	Connaissance du secteur
• Matinale : les métiers ont-ils un genre • GEP Orientation : découvrez l'Odyssée des métiers • GEP Orientation : découvrez le « New Explorama » ! • GEP Orientation et numérique	• GEP Validation des compétences • Rencontre d'information sur la validation des compétences : précisions sur les sites-extérieurs • GT Référentiel « Commis de cuisine » • GEP Outils référentiels • Visite d'un centre de Validation des Compétences • GT Agent d'accueil • GT Transversal sur l'utilisation de la grille générique des savoir de base en situation professionnelle (RAC) • GT dispositif VDC et public Alpha-FLE	• CISP Quesako ? (deux sessions) • Les statuts des stagiaires • Stages en entreprise

Et les participants ?

Pour l'ensemble des activités de formation au sens large (c'est-à-dire des groupes de travail ayant un caractère formatif ou centrés sur l'accompagnement), 369 inscriptions ont été enregistrées pour 261 travailleurs (participants différents). Les participants sont issus de 111 structures différentes dont 100 CISP, ce qui représente 63,7% des centres agréés en 2024. Les autres participants viennent des fédérations CISP ou de l'Interfédé, des Cités et Carrefours des Métiers, des centres de formation et d'insertion adaptés (CFISPA), de l'enseignement de promotion sociale ou de l'économie sociale. 196 personnes sont venues une seule fois en formation à l'Interfédé et 65 plusieurs fois.

Catégorie de formation	Taux de remplissage moyen
Connaissance du secteur	88,6%
Métiers	84,3%
Orientation	76,4%
Mes outils numériques	60,0%
Reconnaissance des acquis de formation	51,4%
Ma boîte à outils	43,3%
Moyenne totale	68,5%

Les formations qui rencontrent le plus de succès sont les formations « Connaissance du secteur » qui comprend notamment la formation « CISP Quesako » et « Les statuts des stagiaires » dont le taux de remplissage est de 100%. Les formations liées aux métiers en CISP sont aussi fort demandées. L'accompagnement à la prise en main d'outils et l'échange de pratiques dans le domaine de l'orientation ont également rencontrés l'intérêt des centres et professionnels actifs dans ces filières. Les formations numériques, les formations de reconnaissance des acquis, ainsi que les formations de la catégorie « Ma boîte à outils » rencontrent un taux de participation moindre.

Les participants ayant la fonction de formateurs représentent 46,2% des participants. On les retrouve principalement dans les familles de formation Métiers, Orientation et Reconnaissance des acquis de formation.

15% des participants sont des travailleurs qui ont moins de 1 an dans le secteur, ce qui est moins élevé que le pourcentage des années précédentes (environ 20% en 2023). Plus de 60% des inscrits ont entre 0 et 4 ans d'ancienneté. Notons tout de même que plus d'un quart des participants ont plus de 10 ans d'ancienneté dans le secteur. Enfin, les moins de 30 ans représentent près de 15% des inscriptions et les plus de 50 ans près de 20% des inscriptions.

MISSION 6 : Analyser l'évolution de l'offre de formation des centres et du public concerné



Cette mission vise à fournir un travail analytique et de réflexion sur diverses problématiques liées au secteur CISP et plus largement aux politiques de l'emploi, de la formation et de l'insertion.

6.1. Analyses relatives aux stagiaires des CISP 2021-2022

L'analyse des formations et du profil des stagiaires des CISP est menée annuellement ou biannuellement. L'objectif est de dresser le bilan des formations dispensées au cours de l'année écoulée et d'analyser le profil des bénéficiaires de l'offre de formation des CISP. Les acteurs de l'insertion trouveront dans le rapport analytique des données objectives afin de mieux appréhender les évolutions du secteur CISP. Débutée en 2023, l'analyse statistique a été finalisée début 2024 pour les formations et les stagiaires CISP de 2021-2022⁴.

La première partie du rapport analytique apporte un regard rétrospectif sur le volume des heures de formation dispensées au sein du secteur ainsi que sur le nombre de stagiaires dans les différents types de CISP, selon les catégories et les familles de filières de formation ainsi que dans les différents bassins Enseignement qualifiant Formation Emploi de la Région wallonne. La deuxième section s'intéresse aux caractéristiques et aux spécificités du public en formation (âge, genre, niveau de diplôme, statut, adressage et stages effectués). La troisième section du rapport est consacrée à l'étude des types et des motifs de sortie de formation des stagiaires.

Cette analyse a été présentée au sein du staff de l'Interfédé par un membre du pôle « analyses et partenariats » en juin et au sein de l'Organe d'administration de l'Interfédé en juillet.

En parallèle, par l'intermédiaire des cinq fédérations qu'elle chapote, l'Interfédé récolte depuis 2020 des données complémentaires à celles renseignées par les CISP dans l'annexe 3 de leur rapport d'activités annuel. Ces données portent sur :

- Les catégories de statuts à l'entrée en formation des stagiaires avec 4 statuts possibles :
 - Stagiaire qui perçoit des allocations de chômage ou d'insertion ;
 - Stagiaire qui perçoit le revenu d'intégration sociale (RIS) ou une aide sociale équivalente du CPAS (ASE) ;
 - Stagiaire en situation de handicap, en incapacité de travail ou en inaptitude permanente (de minimum 30%) qui perçoit des allocations du SPF Sécurité sociale ou de la mutualité ;
 - Stagiaire sans allocation ni revenu lié au travail (sans prendre en compte les allocations familiales).

⁴ Les analyses sont basées sur les données administratives des rapports d'activités transmis annuellement par chacun des CISP au département de l'Emploi et de la Formation professionnelle du SPW qui en fait la compilation et la transmet à l'Interfédé.

- Le fait que le stagiaire perçoive ou non des revenus liés à un travail (travail à temps partiel, contrat article 60§7, travail en ALE, ...).

Une analyse a été réalisée à partir de ces données afin de dresser un bilan de l'état de la précarité des stagiaires sous contrat de formation en CISP. Cette analyse a été finalisée en août 2024.

L'analyse « [Stagiaires et offre de formation de 2021-2022](#) » et l'analyse « [Précarité 2023](#) » ont été présentées en réunion inter-plateforme en septembre 2024.

À la demande des CISP, des analyses approfondies ont été réalisées que ce soit au niveau d'un territoire ou sur certaines filières de formation.

6.2. Infographie des chiffres-clés du secteur des CISP en 2022

À partir des données présentées dans les analyses « Stagiaires et offre de formation » et « Précarité », l'Interfédé réalise une infographie dans le but de mettre en avant les chiffres-clés du secteur des CISP. La dernière version de cette infographie présentait des chiffres de l'année 2019.

En septembre 2024, la structure de cette [infographie](#) a été retravaillée et les informations ont été mises à jour avec les données 2022.

Cette infographie constitue un outil de communication efficace pour rendre compte de l'importance du secteur des CISP et des spécificités de son public. De ce fait, elle a été largement diffusée au sein du secteur, mais aussi auprès des partenaires et du monde politique.

(voir aussi [infra – mission transversale communication](#)).

6.3. Étude AMAC – Abandon, Mobilisation et Accroche des stagiaires en CISP

En avril 2023, il a été confié à l'Interfédé la mission de conduire une étude sur l'accroche des stagiaires en formation dans les CISP. Avec cette étude, il s'agit, d'une part, de comprendre les raisons du décrochage (arrêts/abandons) en formation et, d'autre part, d'identifier des pratiques d'accrochage efficaces. Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux menés dans le cadre de l'étude [Recrutement et Arrêt des Stagiaires en formation](#) (RASta).

Dans un premier temps, afin d'inscrire la démarche dans une perspective pragmatique (l'idée étant d'aboutir à des pistes concrètes de solutions) et de tenir compte de « l'existant », il a été décidé d'organiser un recensement des pratiques et de leur appréciation auprès de tous les centres à l'appui d'un questionnaire que les fédérations ont transmis à leurs affiliés. Complémentairement à cette démarche, des entretiens qualitatifs avec des stagiaires en fin de formation/ayant terminé leur formation et ayant abandonné leur formation ont eu lieu au premier trimestre 2024.

L'étude AMAC, composée de trois parties distinctes, a été publiée en avril 2024. Elle dresse d'abord un état des lieux de la réflexion scientifique en sciences sociales sur le phénomène d'accroche et de décrochage en formation.

Par la suite, elle analyse de manière quantitative et qualitative les réponses des centres concernant le questionnaire relatif aux pratiques mises en place et à leur efficacité/pertinence. Enfin, l'étude donne la parole aux stagiaires et présente les éléments les plus saillants des différents entretiens, mettant ainsi en lumière les différents facteurs d'accroche ou de décrochage. En outre, une compilation de pistes d'actions est insérée en fin de rapport.

Outre les présentations destinées à l'Organe d'administration de l'Interfédé (le 24 avril) et à l'équipe de l'Interfédé (le 23 mai), l'étude a aussi circulé au sein du secteur. Le 28 mai, l'étude AMAC a été présentée lors d'une réunion inter-plateformes. Cette étude a également été présentée au sein de certaines fédérations, lors d'une réunion Inter AID le 18 juin, ainsi que d'une réunion avec les membres affiliés à l'UESSA le 27 juin.

L'Interfédé a continué à s'intéresser de près à la problématique de l'accroche. Le 3 octobre, un membre du pôle « analyses et partenariats » s'est rendu à une journée d'étude sur ce sujet, organisée par l'IBEFE du Brabant wallon. L'étude AMAC y a été citée.

6.4. Présentation de l'étude RASta

En 2022, l'Interfédé a publié l'[étude RASta sur la problématique du recrutement de stagiaires en CISP](#). Cette étude qualitative a permis de dégager certaines pistes de réflexion et d'actions en la matière. En 2023, il y a eu de nombreuses présentations au sein du secteur et des partenaires. Ces présentations se sont prolongées en 2024. Ainsi, deux membres du pôle « analyses et partenariats » ont présenté les résultats de RASta aux membres de la Commission insertion précarité de la Fédération des CPAS en février 2024. En mars, ces deux mêmes membres ont présenté les enjeux relatifs au recrutement des stagiaires en formation CISP à la chargée de communication de l'ASBL Mode d'Emploi-Namur.

6.5. Monitoring des heures réalisées dans les CISP

En 2023, certains CISP ont éprouvé des difficultés à remplir leurs formations et à réaliser leurs heures agréées, et ce alors même que des ajustements ont été opérés (renforcement de la publicité de leur offre de formation, adaptation des programmes, etc.). Reste que la problématique perdure, tandis que les mesures de soutien au secteur s'éteignent.

Afin de suivre le phénomène, l'Interfédé et les fédérations ont organisé un relevé trimestriel des heures réalisées par les stagiaires en 2023 dans les CISP agréés, afin de connaître les probabilités de maintien à 100 % des subventions CISP des centres sur base de leur taux de réalisation de leurs heures agréées.

L'analyse du dernier trimestre de 2023 a été réalisée en janvier 2024, permettant d'identifier et d'objectiver la situation des centres en difficulté de recrutement. Les centres qui n'ont pas atteint 80 % de leurs heures en 2023 ont été répertoriés et contactés par l'Interfédé et les fédérations, tandis que le SPW s'est engagé à analyser leur situation.

6.6. Analyse des (ré)agréments 2024

En juin 2024, le SPW nous a communiqué le listing mis à jour des agréments 2024 des CISP. Nous avons analysé l'évolution des chiffres du secteur entre 2023 et 2024 en termes de nombre de CISP, de types de filières, de catégories de filières, de familles de filières et d'heures agréées par bassin. Cette analyse a également permis d'identifier et prendre contact avec l'ensemble des nouveaux CISP agréés, ainsi que de répertorier les nouvelles filières de formation mises en place en 2024.

6.7. Correspondances des nomenclatures CEDEFOP-ROME V3 COMPETENT

En 2018, un travail de correspondance entre les nomenclatures des filières de formation des CISP de CEDEFOP vers ROME V3 COMPETENT avait été réalisé. Suite aux (ré)agréments CISP en 2023 et aux modifications de certaines filières, le tableau de correspondances entre les codes CEDEFOP des offres de formations professionnalisantes des CISP et la nomenclature ROME V3 COMPETENT a été actualisé. L'objectif est **de disposer d'un cadre de référence commun au niveau du secteur et d'un listing de formations et de métiers articulés à une nomenclature commune avec nos partenaires, dont le Forem**. Une proposition de correspondance a été transmise à chaque CISP ayant au moins une filière de formation professionnalisante. Les centres ont ainsi eu la possibilité de valider ou d'apporter des corrections et/ou des ajouts à ces propositions. Dans un second temps, un travail de compilation des informations a été entrepris. Ce travail a été clôturé en février 2024.

Les correspondances entre les codes CEDEFOP-ROME V3 sont utiles pour plusieurs raisons :

1. Le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) a été conçu pour faciliter le dialogue et les liens entre les différents opérateurs de formation et ainsi fluidifier les parcours des stagiaires notamment en simplifiant la mise en place de filières et de passerelles. Comme ces codes deviennent la référence auprès des opérateurs, il est utile que notre secteur se les approprie et fasse le lien avec les filières métiers.
2. Ce référentiel commun permet aussi aux conseillers des Carrefours et Cités des Métiers d'identifier les métiers en lien avec chaque formation professionnalisante et donc de mieux orienter et d'aider le demandeur d'emploi à se positionner sur le marché du travail selon son niveau de qualification, ses aptitudes, ses compétences et ses expériences.
3. L'encodage des offres de formation dans FORMAPass (et en 2025 dans le nouveau catalogue d'offres de formation et d'insertion) va progressivement se faire sur base de la nomenclature ROMEV3 pour les formations professionnalisantes.
4. Cette table de correspondance permet aux IBEFE de produire un diagnostic général de l'ensemble de l'offre existante de formation et des besoins en formation sur un territoire donné.

6.8. Veille politique et analyses stratégiques

En 2024, l'Interfédé a mené une veille politique systématique pour suivre l'actualité régionale, en se concentrant sur les ordres du jour du Gouvernement wallon, les séances du Parlement wallon et les comptes-rendus des commissions parlementaires.

Cette veille s'est intensifiée à partir de juin 2024, en raison des élections régionales, qui ont un impact direct sur les orientations futures du secteur des CISP. En juillet 2024, une analyse approfondie de la Déclaration de politique régionale a été réalisée afin d'identifier les enjeux spécifiques aux CISP.

Une note compilant les positions de la majorité, de l'opposition et des acteurs de l'emploi-formation a ensuite été rédigée pour nourrir la réflexion stratégique du secteur.

Afin d'affiner l'analyse et d'identifier les enjeux prioritaires pour les CISP, les membres du pôle « analyses et partenariats » de l'Interfédé ont participé à de nombreuses conférences portant sur des thématiques clés : emplois d'insertion, maintien en formation des publics, précarité des jeunes, etc.

Tout au long de l'année, l'Interfédé a poursuivi son travail d'analyse, de veille et de prospective, produisant des contenus stratégiques sous forme de notes de positionnement, fiches thématiques et cartes blanches sur des sujets transversaux liés à l'insertion socio-professionnelle : chômage, emploi, dispositifs de formation, accompagnement des publics... Ce travail a permis d'outiller les acteurs du secteur et d'alimenter les débats sur les politiques d'insertion et d'emploi en Wallonie.

([voir aussi infra – mission transversale communication](#)).

MISSION 7 : Participer à l'élaboration de référentiels de formation dans le cadre des travaux menés par le SFMQ



7.1. Contribuer aux productions du SFMQ en lien avec les réalités des centres et des stagiaires

L'Interfédé est le relais vers les CISP pour la participation aux Commissions de profil de formation (Coprofor) du Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ).

Lors de la mise en production d'un nouveau métier par le SFMQ, nous récoltons la documentation auprès des CISP lorsque le métier est proposé en formation dans notre secteur et la transmettons à la cellule exécutive du SFMQ. Ces informations contribuent à la rédaction des études préliminaires qui sont elles aussi relues en tenant compte des réalités du secteur.

Des travailleurs des CISP participent également aux travaux des Coprofor dans lesquels sont élaborés les profils de formation et d'évaluation produits par le SFMQ.

Leurs interventions dans les groupes de travail permettent de faire connaître, reconnaître et de prendre en compte les besoins et les spécificités des publics accueillis en CISP et les méthodologies développées par les centres.

Une fois le profil terminé, des travailleurs CISP peuvent être interpellés pour valider le positionnement au Cadre francophone des certifications (CFC). En 2024, un travail de suivi des travaux sur les Profils métier du « Gros œuvre » et du « support administratif » a été réalisé dans le cadre de la désignation des représentants CISP aux COPROFOR.

Un travail est également réalisé en amont des productions propres à la Commission de référentiel métiers (Coref) et au Coprofor avec l'établissement d'études préliminaires. En 2024, ces études ont concerné les métiers de :

- la communication, des médias et du multimédia
- la vente
- l'enfance et l'éducation

En parallèle, un des objectifs de la fiche 18 du PRW consacré à la démarche référentielle concerne la rédaction d'un guide d'accompagnement à la Coprofor à destination des travailleurs conviés à ces commissions. De plus, plusieurs outils d'accompagnement à l'égard des CISP ont été réalisés afin de leur permettre une meilleure compréhension et utilisation de la démarche référentielle ([vous retrouverez la description de ces derniers dans la mission 1 – Reconnaissance des acquis](#)).

MISSION 8 : Coordonner et soutenir l'élaboration de référentiels de formation (hors SFMQ) et la conception des outils méthodologiques ou pédagogiques



8.1. Participer à l'élaboration de référentiels de formation pertinents et soutenir le déploiement de la méthodologie référentielle dans le secteur en cohérence avec la réalité des centres

L'Interfédé a produit avec des travailleurs du secteur des référentiels métiers/compétences pour les principaux métiers proposés dans le cadre des formations CISP. À ce jour, [quinze référentiels sont disponibles](#).

Grâce au PRW, l'Interfédé et les cinq fédérations ont pu engager des forces de travail spécifiquement dédiées au développement de la démarche référentielle.

Deux priorités ont été identifiées et plusieurs actions ont été mises en œuvre durant toute la durée du projet (2022-2024) afin de répondre à celles-ci :

- Créer/adapter des profils du service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) et des référentiels Interfédé
- Accompagner les CISP à l'appropriation de la démarche référentielle.

Le premier volet concerne la création de nouveaux profils SFMQ et/ou de référentiels Interfédé en lien avec les métiers visés en insertion socioprofessionnelle. En parallèle, il y a également un travail d'adaptation des référentiels Interfédé avec pour objectif d'adopter un langage commun avec le SFMQ. Un autre aspect de ce volet concerne le développement des outils d'accompagnement destinés aux équipes CISP lors de leur participation aux Commissions de profil de formation du SFMQ – Coprofor.

Le second volet concerne la sensibilisation et l'appropriation de la démarche référentielle auprès des équipes CISP. [Vous retrouverez plus d'informations sur les référentiels dans la Mission 1 – Reconnaissance des acquis.](#)

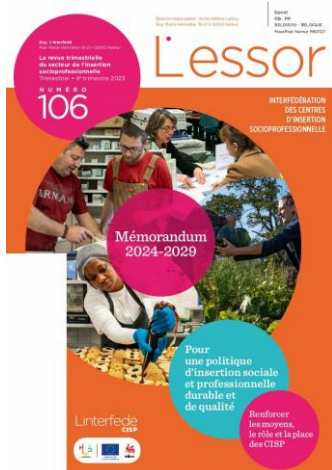
Dans le cadre de l'appel à projets « Renforcement des compétences », l'Interfédé, en collaboration avec les chargés de projets des cinq fédérations, ont apporté un soutien et un accompagnement aux CISP souhaitant rentrer dans la démarche.

MISSION TRANSVERSALE : Assurer la gestion de la communication de l'Interfédé et du secteur CISP



La communication est une mission évidemment transversale, qui traverse l'ensemble des missions décrétales de l'Interfédé. Elle est dans certains cas plutôt tournée vers l'interne – c'est-à-dire vers les CISP et vers les travailleurs du secteur – lorsqu'il s'agit de les inciter par exemple à suivre des formations ou à développer leur connaissance du secteur. Mais elle est également tournée vers l'externe – vers les partenaires et le monde politique – lorsqu'il s'agit de valoriser nos actions et de mieux faire connaître notre secteur. La communication se décline tout au long de l'année à travers une série d'outils complémentaires : sites web, réseaux sociaux, publications externes, magazine sectoriel, événements...

Une année 2024 très politique



Mémoire des CISP

2024 était une année forcément très politique, avec les élections à l'ensemble des niveaux de pouvoir en Belgique. Dans cette optique, nous avons d'abord réalisé et présenté à l'ensemble des partis francophones notre « [Mémoire sectoriel 2024-2029](#) », un document reprenant nos principales préoccupations et revendications, ainsi que de nombreuses propositions concrètes ([voir supra – mission 2](#)).

Table ronde politique

Nous avons également organisé le 14 mars une table-ronde politique sur le paysage de l'insertion socioprofessionnelle en Wallonie, laquelle a réuni des représentants des six partis. L'occasion parfaite d'échanger sur le secteur et de partager nos propositions, à quelques mois du scrutin régional.

Il est possible de retrouver en ligne, sur le site de l'Interfédé :

- [le programme et les intervenants de la table ronde](#)
- [l'album photos de la table ronde](#)
- [l'intervention inaugurale d'Anne-Hélène Lulling, la Secrétaire générale de l'Interfédé](#)

([voir supra – mission 2](#)).



Élections communales

L'Interfédé est également venue en soutien de la campagne organisée par ConcertES – la plateforme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale en Belgique francophone – « [L'économie sociale : tout bénéf pour ma commune](#) », qui avait pour but de mieux mettre en avant la présence de l'économie sociale sur l'ensemble du territoire wallon...



Dynamique sectorielle

Outils promotionnels sectoriels

Toute une gamme d'outils promotionnels sectoriels ont été développés ces dernières années et sont désormais disponibles gratuitement pour l'ensemble des CISP. Un soutien concret aux centres qui organisent de nombreux événements tout au long de l'année et partout en Wallonie, pour mieux faire connaître leur offre de formation aux candidats stagiaires et aux nombreux partenaires...

Stands, beach-flags, rollups, brochures de présentation du secteur, infographies, goodies... l'éventail est assez large et le matériel circule énormément au sein du secteur ([consulter le listing](#)).



Matériel promotionnel

Collectifs de CISP

Cette montée en puissance de l'identité sectorielle se ressent également dans la mise en place progressive de « collectifs de CISP ». À l'instar du collectif des CISP liégeois, qui a organisé en 2024 quatre salons de la formation pour présenter en un seul lieu toute l'offre de formation régionale ! Un bel exemple de synergies entre CISP, qui commence à essaimer ailleurs en Wallonie... ([voir supra – mission 3.2](#)).



3 sites web complémentaires

cisp.be

Le secteur CISP regroupe plus de 270 centres de formation partout en Wallonie. Nos formations sont 100% gratuites et destinées aux adultes (18 ans minimum) demandeurs d'emploi. Dans nos centres de formation, chaque personne a son importance. Chacun peut apprendre à son rythme et développer son projet personnel...

TROUVE TA FORMATION VIA NOTRE CARTE CI-DESSOUS

Liste Recherche

Ma position

Lire et Écrire BW - Braine-l'Alleud
Grand Place Baudouin Premier 3
1420 Braine-l'Alleud
2.2 km

Alphabétisation / Formation de base

Cadreci
Rue de la Déportation 141 1480 Tubize
10.7 km

Alphabétisation / Formation de base
Orientation professionnelle
Support administratif

Lire et Écrire BW - Tubize
Rue de Nivelles 13 1480 Tubize
10.9 km

Alphabétisation / Formation de base

Aid Val de Senné
Rue de Bruvelles 189 1480 TUBIZE
10.9 km

Conservation et espaces verts
Espaces naturels et espaces verts
Services aux personnes et à la collectivité

L'interfédé
CISP

58

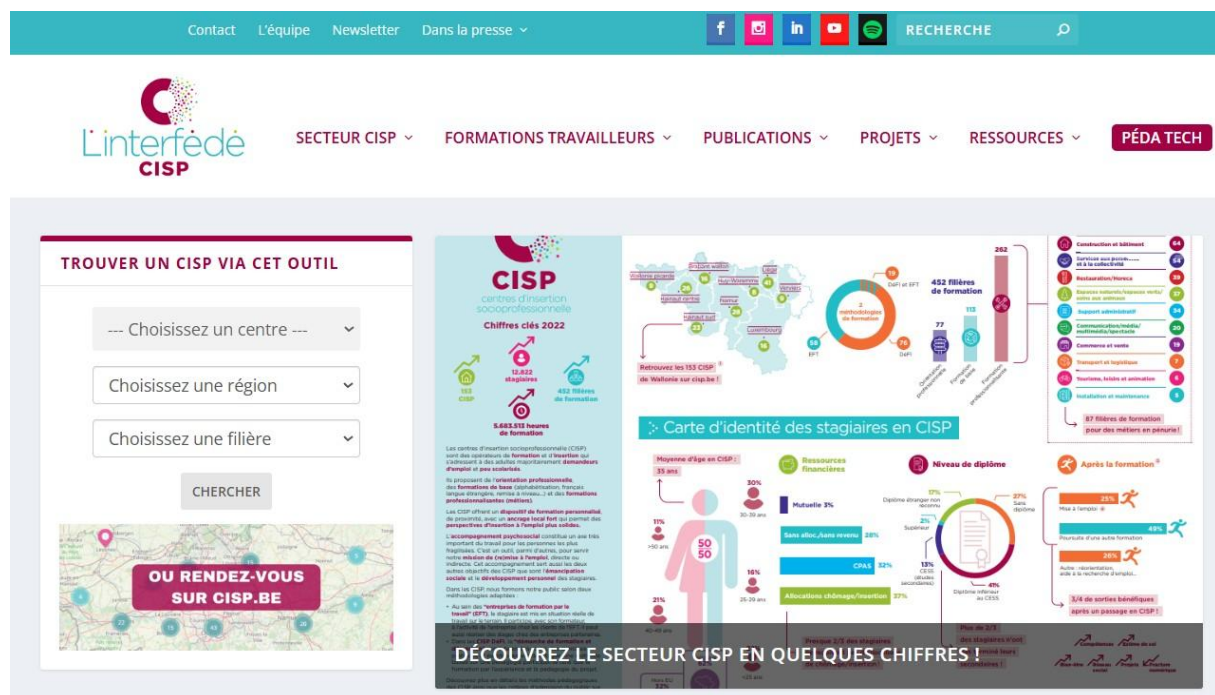
interfede.be / cisp.be / pedatechcisp.be

Lancé début 2023, à l'occasion de la campagne « [Forme-toi à ta sauce !](#) », ce site web a géolocalisé pour la première fois l'ensemble des lieux de formation CISP en Wallonie (près de 300 début 2025). Ce site spécifiquement destiné aux candidats stagiaires leur permet de découvrir toute l'offre de formation en CISP proche de chez eux. Développé comme un **outil de long terme**, le site [cisp.be](#) est également de plus en plus apprécié de nos partenaires pour sa simplicité d'utilisation. En 2024, il a accueilli plus de 5 000 visiteurs (14 visites par jour en moyenne) et ce sans aucune publicité payante. Un développement qui se poursuivra assurément en 2025, notamment à l'occasion de campagnes comme « CISP en Action »...

Interfede.be

Le site [Interfede.be](#) s'adresse quant à lui à un public plus large, tant interne au secteur (travailleurs en CISP et fédérations), qu'externe (partenaires, journalistes, étudiants, etc.). Il reste le site de référence pour toutes les informations sectorielles. Il centralise toute une série de documents, en fonction des projets de l'équipe et de l'actualité du secteur : charte, décrets, mandats, missions, publications, analyses, cartes blanches, etc. Le site met également en avant nos nombreuses formations, destinées aux travailleurs du secteur.

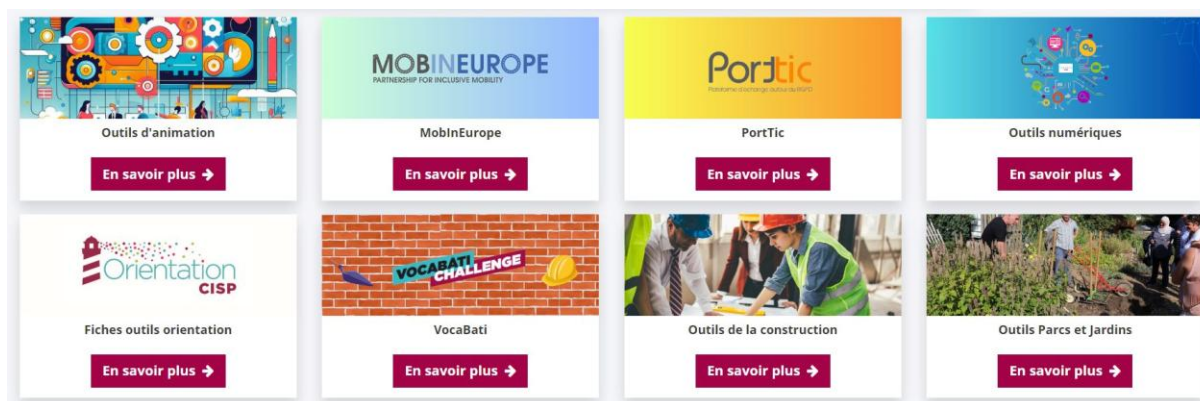
En termes de statistiques, le [site interfede.be](#) a sensiblement poursuivi sa croissance en 2024 avec 25 414 visiteurs, ce qui correspond à une **augmentation de 56 %** (avec une moyenne de 70 visiteurs différents par jour).



Péda Tech CISP

À l'automne 2024, un troisième site web a vu le jour avec la **Péda Tech CISP**, une plateforme imaginée et réalisée par l'équipe pédagogique de l'Interfédé, grâce à un financement FSE+ numérique ([voir supra – mission 1.3](#)).

Cette plateforme innovante a vocation à rassembler en un seul lieu tout le contenu pédagogique du secteur CISP ! Formations en ligne, outils pédagogiques avancés, articles thématiques enrichissants, référentiels essentiels, la panoplie complète pour aider les formateurs à exceller dans leur rôle d'accompagnement et de formation des apprenants... La Péda Tech des CISP se veut comme un outil de long terme, au service de l'ensemble des CISP. Encore un bel exemple de synergie initiée par le secteur...



Suite au lancement de la Péda Tech des CISP, le site de l'Interfédé a été réorganisé et tout le volet pédagogique se trouve désormais exclusivement sur la Péda Tech CISP.

Le secteur CISP bénéficie désormais de **trois sites web interconnectés**, avec des contenus et des objectifs bien distincts.



Toujours plus présents sur les réseaux

L'Interfédé a poursuivi en 2024 sa **montée en puissance** sur les réseaux, sur la lancée de la dynamique entamée depuis 2022. Les activités de l'Interfédé et du secteur – formations, publications, évènements, actualités, etc. – sont mieux valorisées et relayées de façon systématique sur nos réseaux sociaux.

Facebook reste le réseau le plus utilisé du secteur, suivi par **LinkedIn** (depuis 2022) et **Instagram** (depuis 2023). Nos podcasts sont également désormais accessibles depuis 2024 sur la plateforme **Spotify** ([voir supra – mission 1.2 VDC](#)).

En termes de statistiques, nos réseaux sociaux rassemblent désormais une communauté de 3 390 abonnés, soit une **progression notable de 29%** en 2024.



L'essor

L'essor est notre principale **publication sectorielle**, qui nous permet de communiquer, de mettre en valeur et de partager les actions des CISP. Cette revue est l'occasion d'entamer des réflexions sur des sujets qui préoccupent le secteur. Un comité de rédaction – composé d'un membre de chaque fédération et de travailleurs de l'Interfédé – assure la programmation, l'écriture et la relecture des textes.

L'Essor donne aussi la parole à des contributeurs externes afin d'apporter leur expertise ou leur regard sur des thématiques spécifiques ou communes. La revue est diffusée auprès des centres et de nos partenaires et des référents institutionnels.

Imprimé à 1 300 exemplaires, l'essor paraît quatre fois par an. L'un des quatre numéros est constitué de notre **programme de formation**, un numéro spécial coordonné par l'équipe pédagogique et spécifiquement destiné aux travailleurs du secteur.

Un gros travail de réflexion sur l'essor a été mené en 2024, lequel a mené à une série de changements qui seront mis en place dès le premier numéro de 2025, qui sera publié en avril.

L'essor « nouvelle formule » proposera notamment une série de nouvelles rubriques : « Les CISP dans la presse », « Les Actus du secteur », « Nos métiers », « Nos outils », ... avec pour objectifs de mieux représenter toute la diversité du secteur et mieux se raccrocher à l'actualité.

Des changements en termes de tirage et de périodicité vont également avoir lieu en 2025, vu la diminution de nos moyens financiers et humains.

Voici les quatre thèmes abordés en 2024 :

- N° 107 – Les CISP : moteurs locaux
 - Un numéro qui explique les nombreux rôles que jouent les CISP, comme moteurs sociaux et économiques locaux...
- N° 108 – Formation des (ex)détenus : sur le chemin de la réinsertion
 - Un numéro consacré à la formation dans le milieu carcéral et après la sortie... Un numéro assez unique en termes d'illustrations également, suite à la collaboration inédite avec le photographe Cédric Gerbehaye...
- N° 109 – Programme de formation et d'accompagnement 2024-2025
 - Un numéro qui présente aux travailleurs du secteur plus d'une vingtaine de formations variées organisées par l'Interfédé : de la mobilité au numérique en passant par l'orientation...
- N° 110 – La reconnaissance des acquis : un enjeu essentiel
 - Un tour d'horizon complet de la reconnaissance des acquis dans le secteur CISP : l'historique, les enjeux et toutes les actions menées dans le cadre du Plan de relance wallon...



Infographie « chiffres clés du secteur »

Le secteur CISP, comme tant d'autres, a été fortement secoué par la crise covid. Pour tout une série de raisons, nous avons connu pour la première fois de réelles difficultés à recruter des candidats stagiaires ([lire à ce sujet notre étude de 2023 sur la problématique du recrutement des stagiaires](#)).

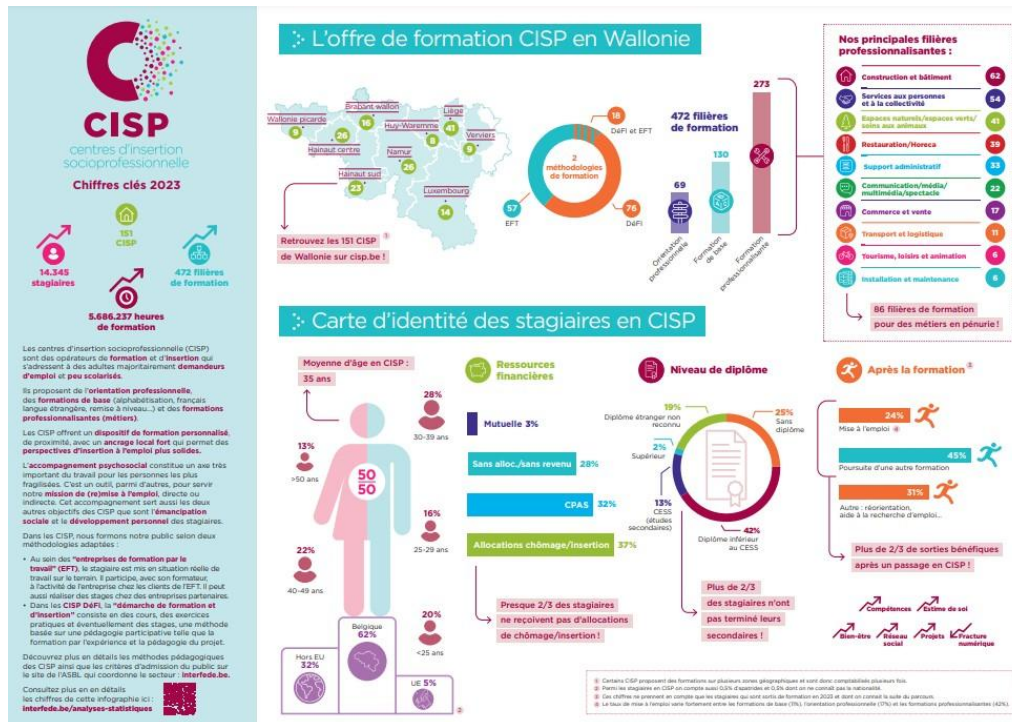
Les chiffres de l'année 2022 étant les premiers de l'après-covid, il nous a semblé important de les analyser en profondeur dans deux publications :

- [Une note qui fait le point sur l'offre de formation des CISP ainsi que sur le profil et les parcours des stagiaires](#) (en se basant sur les rapports d'activités CISP 2021-2022)
- [Une note qui analyse la précarité des stagiaires CISP](#) (en se basant sur les chiffres récoltés en 2023)

Nous avons ensuite extrait les données les plus marquantes de ces deux publications pour produire une [infographie présentant de façon simple les chiffres clés du secteur CISP](#).

Cette infographie a été publiée à large échelle en octobre 2024 : en version numérique (site web, réseaux sociaux, newsletter, canaux des Fédérations, mails ciblés aux partenaires, etc.) ainsi qu'en version papier : chaque centre en ayant reçu quelques exemplaires.

Le **monitoring des chiffres clés** du secteur est un enjeu essentiel que nous suivons de près, fidèles à nos principes d'évaluations permanentes. Avec les nouveaux chiffres de l'année 2023 – reçus fin 2024 – nous avons déjà [actualisé notre infographie en janvier 2025](#), histoire d'être au plus près des chiffres réels, malgré le délai d'attente incompressible. Nous avons désormais pour ambition de publier chaque début d'année une infographie présentant les chiffres actualisés du secteur. ([voir supra – mission 6.2](#)).



Livret nouveaux travailleurs du secteur

Nous avons en permanence de nouveaux collaborateurs qui arrivent dans le secteur... Pour les aider à mieux comprendre nos activités, qui sont assez vastes, nous avons réalisé un petit [livret destiné à leur présenter quelques informations sectorielles importantes](#), telles que le programme de formation de l'Interfédé, la Péda Tech des CISP et ses nombreux outils pédagogiques, la newsletter mensuelle de l'Interfédé, notre magazine sectoriel l'essor, le site [cisp.be](#) et nos réseaux sociaux... Une première étape pour leur faire découvrir le secteur. La formation « CISP Kesako », organisée régulièrement par l'équipe pédagogique, leur permettant d'aller beaucoup plus loin dans la découverte du secteur...



GEP Communication



Trois journées d'échanges de bonnes pratiques (GEP) de communication, axées sur le recrutement des stagiaires avaient été organisées en 2023 : à Charleroi, Namur et Liège. La première formation de 2024, prévue à Liège, a finalement été annulée vu le nombre assez réduit de participants. Cette baisse de la demande des CISP est en réalité une très bonne nouvelle, c'est un signe très concret que la problématique du recrutement des stagiaires est désormais derrière nous, les chiffres de stagiaires en formation augmentant partout. À ce stade, il n'est donc pas prévu d'organiser de GEP Communication en 2025, sauf si les CISP nous en expriment la demande. L'équipe communication de l'Interfédé étant capable d'en organiser à la carte en fonction des demandes.

Newsletter « les Actus de la formation »

Cette lettre d'information mensuelle comprend deux rubriques.

La première, éditée par l'**équipe pédagogique** de l'Interfédé, fait le point sur notre offre de formation (modules de formation, groupes d'échanges de pratiques, Matinales, etc.) mais aussi sur les actualités autour de la formation des adultes, du Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ), du Consortium de la validation des compétences (CVDC), du Fonds 4S et des différents projets auxquels l'Interfédé participe.

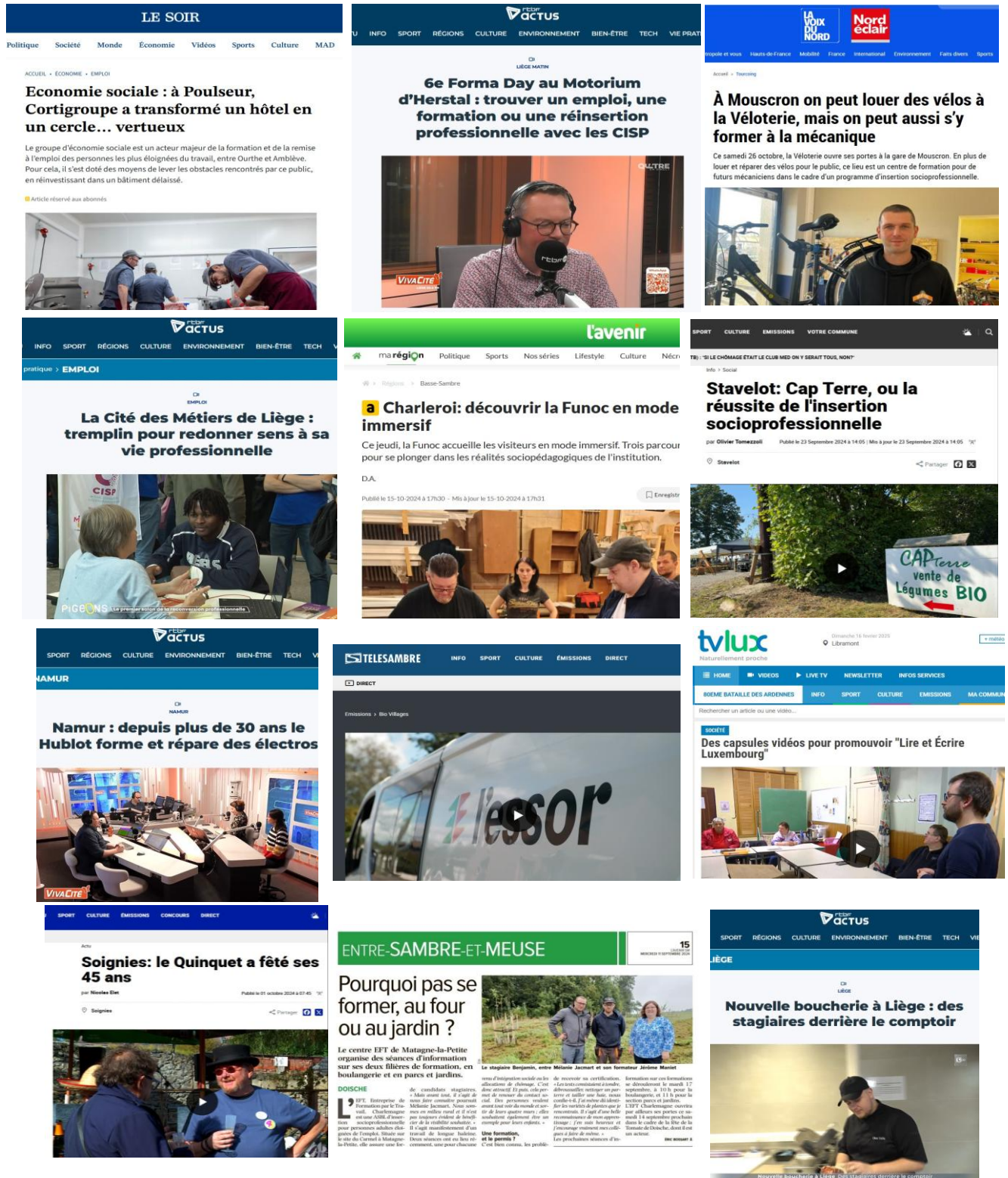
La deuxième rubrique, compilée par l'**équipe communication** de l'Interfédé, se consacre quant à elle aux actualités du secteur : publications, podcasts, événements, mentions des CISP dans les médias, offres d'emplois dans le secteur, etc.

En 2024, [11 newsletters ont été envoyées](#), ainsi que deux newsletters spécifiquement consacrées à la « Validation des compétences », en [janvier](#) et [juillet](#) 2024.



Présence médiatique du secteur

Les CISP sont régulièrement cités dans les médias, aux quatre coins de la Wallonie. Nous mentionnons ces dizaines de recensions dans la rubrique « [Les CISP dans la Presse](#) » de notre newsletter mensuelle...



À côté de toutes ces actions initiées par les CISP, l'Interfédéré organise également des actions médiatiques d'ampleur sectorielle.

En 2024, nous avons ainsi publié **deux cartes blanches** :

- [La formation dans les CISP : un tremplin vers l'emploi, un rempart contre l'exclusion sociale](#) - Carte blanche publiée sur le site du quotidien **Le Soir** le 1^{er} février 2024.
- [Cherchons toujours à inclure les chômeurs plutôt qu'à les exclure](#) – Carte blanche publiée sur le site de **l'Écho** le 31 mai 2024.

(voir supra – mission 2.1)



En 2024, notre Secrétaire générale Anne-Hélène Lulling a également accordé plusieurs interviews dont deux ont été reprises dans les médias :

- [Faire mieux avec moins dans la formation et la mise à l'emploi : une recette trop simpliste ?](#) – Interview publiée dans **Le Vif** du 25 juillet 2024.
- [Participation comme « invitée de l'actu » sur Matin Première](#) – Émission Matin Première sur **La Première** (RTBF), du 27 septembre 2024.



Publications externes

Durant l'année 2024, différents membres de l'équipe de l'Interfédé ont contribué à des publications externes.

L'Interfédé a ainsi participé à l'élaboration du numéro 128 du magazine semestriel du CESEP « **Secouez-vous les idées** ». Ce numéro intitulé « **L'insertion socioprofessionnelle contre la précarité** » a été publié en juin 2024. Il reprend notamment :

- Plusieurs **témoignages de terrain** en CISP
- Un article présentant les conclusions de l'**analyse précarité** réalisée par Simon Romain, chargé d'analyses pour l'Interfédé
- Un article portant sur les **enjeux et les leviers des acteurs** de l'ISP, rédigé par Louise Nikolic, directrice adjointe de l'Interfédé



Anne-Hélène Lulling et Louise Nikolic, respectivement secrétaire générale et directrice adjointe de l'Interfédé, ont été interviewées par Romain Lecomte de la revue trimestrielle **L'Observatoire**.

Cette interview croisée a mené à la publication d'un article intitulé « **Les CISP : garder l'humain au centre** », publié en octobre 2024 dans le numéro 120 de la revue **L'Observatoire**.

Podcasts sur la validation des compétences

Durant l'année 2024, l'équipe de l'Interfédé – en collaboration avec les Fédérations – a réalisé une série de podcasts sur le sujet de la **validation des compétences**. L'objectif étant de mettre en lumière les expériences des candidats issus des CISP qui ont passé une épreuve de validation des compétences. Vous pouvez (ré)écouter tous ces podcasts sur le site de l'Interfédé ou [sur notre chaîne Spotify](#).

Voici les 4 podcasts réalisés en 2024 :

- [Mégane – Assistante administrative à l'Interfédé](#)
- [Rémo – Régisseur chez T-Event](#)
- [Mikael : électricien résidentiel](#)
- [Yousra : Commis de cuisine et Aide formatrice](#)

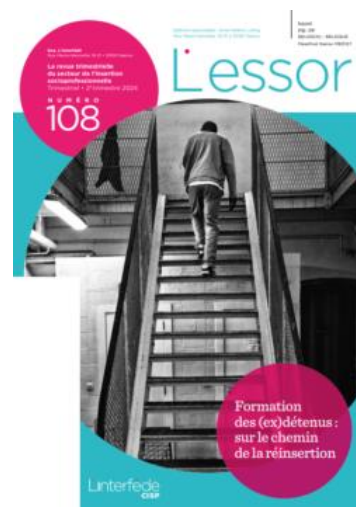


(voir supra – mission 1.2 VDC).

Un 5^e podcast, consacré à la **réinsertion socioprofessionnelle des ex-détenus** a été également repris sur notre chaîne de podcasts. Ce reportage a été réalisé dans la prison d'Andenne par deux étudiants en journalisme de l'UCLouvain : Lucie Vandeleene et Valentin Parmentier.

Ils ont interviewé plusieurs (ex)détenus mais également Simon Fiasse, le comédien de la troupe « Inside-out » qui réunit prisonniers et membres de la société civile, ainsi que Mathieu Hocquet, psychologue au Service d'aide aux justiciables de Liège 2 (AIGS) et agent d'insertion socioprofessionnelle Section « et Après » chez Alternatives Formations.

Un podcast en lien direct avec l'essor n°108 consacré spécifiquement à la [thématique de la formation des \(ex\)détenus](#).



Des évènements tout au long de l'année

Le secteur CISP est toujours en mouvement, avec des actions destinées aux candidats stagiaires ou à des partenaires organisées au jour le jour sur le terrain... Il n'est évidemment pas possible de participer à l'ensemble de ces événements mais nous essayons d'en faire un maximum le relais, essentiellement via nos réseaux sociaux.

En 2024, l'équipe Communication de l'Interfédé a notamment participé aux événements suivants :

- 3 éditions des « CISP Days » du Brabant wallon – des journées destinées à présenter l'offre de formation en CISP aux partenaires – à Nivelles, Louvain-la-Neuve et Court-Saint-Étienne
- 4 éditions des « Forma Days » à Herstal : des salons de la formation CISP organisés par le collectif des CISP liégeois à destination des candidats stagiaires et des partenaires
- Une dizaine de journées portes ouvertes, inaugurations et anniversaires majeurs de CISP, notamment à Nivelles, Charleroi, Thuin, Couvin, Namur...
- Des événements en lien avec l'économie sociale (ES) comme la rencontre européenne de l'ES à Liège, les journées InspirES et SwitchES à Namur, la remise des prix de l'ES à Bruxelles...
- Des événements organisés par les cinq Fédérations : comme la table ronde politique sur le thème de la santé organisée par UNESSA à Namur, le colloque de Lire et Écrire sur la mobilité inclusive à Namur également, les États généraux de CAIPS sur la réorganisation du paysage de l'ISP à Charleroi, l'AG d'ALEAP organisée autour d'ateliers participatifs à Frameries, ou encore une journée d'ateliers dans le cadre du 40^e anniversaire de la Fédération des AID à Monceau-Fontaines...
- Mais aussi la participation à des événements organisés par des partenaires comme la journée du numérique à Liège – avec un focus sur Digistart –, une journée de sensibilisation aux clauses éthiques dans les marchés publics à Namur – lors de laquelle nous avons présenté le secteur CISP –, la cérémonie des Formas d'or à Louvain-la-Neuve, une journée d'étude de la FEBISP à Bruxelles...
- Bref, 2024 fut encore une année bien remplie !



Conclusion

La communication est par essence une mission transversale. Son objectif général est de mieux valoriser l'ensemble des activités de l'Interfédé et du secteur, que ce soit en amont ou en aval de celles-ci.

Elle implique l'ensemble de l'équipe, au siège de l'Interfédé à Namur mais aussi dans les différents Carrefours et Cités de Métiers, via les conseillers présents au quotidien sur le terrain. La communication sectorielle implique également les équipes des cinq fédérations, les directions des CISP en Wallonie, et plus largement l'ensemble des travailleurs du secteur !

La communication englobe toute une série d'actions et d'outils interconnectés : plusieurs sites web, des réseaux sociaux, une newsletter, un magazine sectoriel l'essor, des publications, des podcasts, des interventions dans la presse... Mais aussi la valorisation de toutes les actions organisées par les CISP sur le terrain tout au long de l'année... On le rappelle souvent, il se passe toujours quelque chose dans le secteur CISP !

ANNEXES

Le personnel de l'Interfédé

L'équipe est composée de 41 personnes (au 31 décembre 2024) : 19 conseillers en orientation (CdM/CDM) et 22 travailleurs au siège de l'Interfédé⁵.

Les conseillers en formation et orientation CdM/CDM

	Conseillers
Arlon	GODFRIN Nancy
Charleroi	CARLIER Laura
	LEJEUNE Christelle
	PACIFICO Ana
	WAIRY Sandy
Huy	ANTOINE Carine
La Louvière	KESTEMONT Philippe
	LACROIX Marjorie
	SALAMONE Madeleine
Liège	COUEZ Bénédicte
	MAGAIN Charlotte
	MONTALVO Viviana
Marche	GODARD Louise
Mons	VAN CAMPE Ingrid
Namur	PIERRARD Sarah
Nivelles	BUSATO Alessandra
	STAVEAUX Annick
Tournai	BEGHIN Anne
Verviers	BERNES Christian

⁵ À noter que certaines personnes sont sous contrat de remplacement ou à durée déterminée pour renforcer l'équipe suite à des absences prolongées de longue durée.

L'équipe du siège

Aurore ANDRE	Coordinatrice pédagogique
Aurélien AZEROUAL	Responsable de projets pédagogiques numériques et développement durable
Valentin BAUDET	Responsable communication numérique
Géraldine CHAUDOIR	Responsable de projets qualité
Alicia DE FAYS	Responsable de projets référentiels
Anthony ENGLEBERT	Responsable administratif - Informatique et communication
Juan GERARD	Agent d'entretien
Vanessa HOUBION	Responsable administrative et ressources humaines
Véronique KINET	Coordinatrice administrative et CdM / CDM
Mathilde LAMBILLOTTE	Responsable de projets - Plateformes CISP et IBEFE
Anne-Hélène LULLING	Secrétaire générale
Mégane MALEMPRE	Assistante administrative
Astrid MOKOKO	Responsable de projets pédagogiques
Aline MICHELS	Responsable administrative à la coordination pédagogique
Marina MIRKES	Coordinatrice pédagogique
Louise NIKOLIC	Directrice adjointe
Denise PALERMO	Responsable de projets validation des compétences
Nathalie PIERONT	Assistante administrative
Simon ROMAIN	Responsable de projets - Analyses
Christine STEFANIUK	Responsable administrative et ressources humaines
Corinne TIMMERMANS	Responsable de projets pédagogique Orientation
Benjamin VOKAR	Chargé de communication

L'Assemblée générale et l'Organe d'administration de l'Interfédé

L'Assemblée générale (AG) de l'Interfédé est composée :

- Des membres personnes morales (les fédérations) : AID, ALEAP, CAIPS, Lire & Écrire en Wallonie, UNESSA
- D'un membre personne physique (la Secrétaire générale)

Les représentants IBEFE pour l'Interfédé sont membres adhérents et jouissent d'une voix consultative.

L'Organe d'administration (OA) est composé (au 31 décembre 2024) :

Fédérations	Représentants permanents
AID	Éric ALBERTUCCIO
ALEAP	Frédéric ANDRIEN
CAIPS	François XHAARD
Lire et Écrire en Wallonie	Joël GILLAUD
UNESSA	Anne REMACLE

Grégory LECLERCQ (AID), Ann PAQUET (ALEAP), Yoric BRIDOUX (CAIPS), Duygu CELIK (LEEW) et Denis SCHREIBER (UNESSA) sont des invités permanents aux réunions de l'OA.

L'Organe d'administration (OA) s'est réuni onze fois en 2024 ainsi que le Bureau de l'OA. Ce dernier est composé du président, vice-présidente, de la Secrétaire générale et de la directrice adjointe.

Frédéric ANDRIEN (Fédération ALEAP) a assuré la fonction de président de l'Interfédé pour l'année 2024.

Anne REMACLE (Fédération UNESSA) a assuré la fonction de vice-présidente de l'Interfédé pour l'année 2024.

Les représentants des Plateformes CISP, des Instances bassins EFE et des Commissions sous-régionales de concertation

Les représentants CISP assurent l'animation des plateformes.

En 2024, ils étaient au nombre de 49 (liste au 31 décembre 2024).

Représentants	Plateformes CISP	IBEFE	CSRC
Brabant wallon	Céline DELYS Isabelle BOTMAN	Véronique CANTINEAU Véronique HERRENT	Clémentine MENIL
Namur	Émilie JUSNIAUX Véronique WILMOTTE	Marie LOISELET Véronique WILMOTTE	Marie HERMANS
Huy-Waremme	Albert DELIEGE Cédric MINOTTE	Albert DELIEGE Cédric MINOTTE	Cédric MINOTTE
Liège	Arnaud MILSTEIN Bruno SCHNEIDER Frédéric ANDRIEN Vanessa JEANFILS	Bruno SCHNEIDER Vanessa JEANFILS	Bruno SCHNEIDER
Verviers	Anne GRISAY	Philippe BOVY Virginie HERION	Laurent NOLS
Luxembourg	Isabelle HOUTART Sarah PINTUS	Patrick TRUCCOLO Rita STILMANT	Anne MERNIER
Wallonie picarde	Marie FOUCART Pascal ROUSSEAU	Jacky QUINTART Dominique ROSSI	Emilie MATON
Hainaut-Sud	Aretti PATERAKIS Gaëlle LENOIR Nicolas LEONARD	Aretti PATERAKIS Myriam VAN MIGEM	Gaëlle LENOIR
Mons	Anna-Maria TOSCANO Annick DUCHATEAU	Hainaut-Centre : Annick DUCHATEAU Magali DISCART	Annick DUCHATEAU
La Louvière	Anne DE JONGHE Magali DISCART		



Rue Marie-Henriette, 19-21

B-5000 Namur

Tél. : 081/74 32 00

secretariat@interfede.be

www.interfede.be

Éditrice responsable : Anne-Hélène Lulling

